



116, Emad el Dine R.C. 57165 - Tél. 54049

Directeur Politique : A. BEZIAT

La VOIX de l'ORIENT
ORGANE DE CONCORDE NATIONALE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE INDEPENDANT



Numéro 12. LUNDI 21 FEVRIER 1949.

ASSOCIATION EGYPTO-EUROPE

L'ère des réalisations est arrivée

par S. E. Sadek Fahmy Bey

A l'occasion de la conférence de notre directeur, A. Béziat, sur l'Atlantide de Platon, dont on lira le compte-rendu en page deux, S.E. Sadek Fahmy bey a prononcé l'allocution que nous sommes heureux de reproduire ci-dessous et qui est un exposé magistral du programme de l'Association.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Ne craignez rien, je ne vais pas vous infliger un discours. D'ailleurs, pour l'Association qui a l'honneur de vous recevoir en son siège nouvellement installé, l'ère des réalisations est arrivée. Les circonstances, tant intérieures qu'extérieures, tissant autour de nous une atmosphère favorable, nous commandent de passer à l'action.



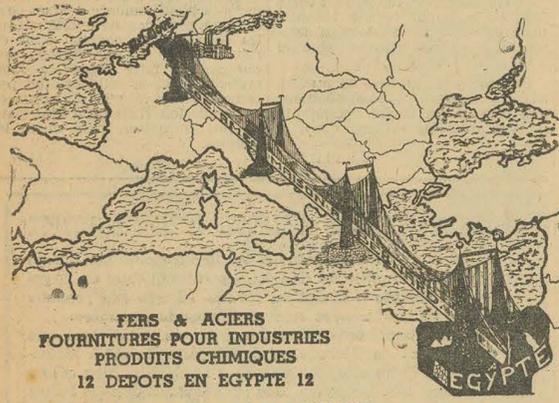
S.E. SADEK FAHMY BEY

A cet effet, mardi prochain, 22 février, nous nous rendrons à Alexandrie pour présider le Conseil d'Administration de l'Association Egypto-Europe qui, vous le savez, a été fondée en cette ville et y possède son existence légale. Le premier geste de ce Conseil, après avoir procédé à sa réorganisation intérieure, sera de dresser le programme des activités de l'Association.

Après, il sera procédé, au Caire, à l'organisation de sa section locale qui est, désormais, dans ses meubles, car jusqu'ici nous recevions l'hospitalité généreuse du Cercle hellénique que nous re-

Suivez notre CONCOURS en Page 8

SOCIÉTÉ ANONYME MAISON A. BERNARD



FERS & ACIERS FOURNITURES POUR INDUSTRIES PRODUITS CHIMIQUES 12 DEPOTS EN EGYPTE 12

BRUXELLES : 54, Rue du Peplin, Tél. 11.90.08/11.95.07. LE CAIRE : 16, Rue Kantaret-El-Dekka, Tél. 20626/20696, R.G. 27599. ALEXANDRIE : 55, Rue Abou Dardar, Tél. 54597/51393, R.G. 47390. MANSOURAH - PORT-SAÏD

Le Sénat américain met en échec le Pacte de l'Atlantique

La réponse est : L'UNION EUROPÉENNE

Par deux fois, en moins de trente ans d'intervalle, en deux circonstances solennelles de l'histoire, le Sénat américain inflige un démenti à la politique présidentielle et torpille les accords préparés par le Département d'Etat.

Après la guerre de 14-19, la France renoua aux garanties que voulait prendre sur le Rhin le maréchal Foch, à la suite de l'intervention du Président Wilson offrant, en cas d'agression, l'aide immédiate de l'Amérique.

L'Europe croyait, alors, Wilson tout puissant, persuadée que sa parole engageait la grande république dont il était le président plébiscité. Le Sénat désavoua le chef de l'Etat et l'on vit le paradoxe d'une Société des Nations réunie peu à peu, tous les pays du globe, sauf ces Etats-Unis d'Amérique, alors que leur président avait été l'inspirateur et le fondateur du grand organisme international. On sait que cette absence frappa la S.D.N. d'une faiblesse rédhibitoire et que la grande catastrophe qui saigna l'humanité — et dont le renouvellement menace — a, dans cette carence, la cause essentielle.

Le fameux Pacte dont le Département d'Etat américain est l'inspirateur et l'organisateur, est, essentiellement, un instrument militaire permettant aux Etats-Unis de créer une ligne de défense devant le fossé de l'Atlantique. Les Sovi-

ne s'y sont pas trompés et il serait vain de leur reprocher le ressentiment qu'ils en éprouvent. De part et d'autre de l'Océan occidental, le pacte groupe, à l'Est, la Grande-Bretagne, la France, les pays du Bénélux et, éventuellement, l'Italie et la Scandinavie; à l'Ouest, le Canada et les Etats-Unis. Le groupe oriental qui forme le glacis de défense et est exposé aux premiers coups a, déjà, unifié son organisation militaire qui fonctionne, provisoirement, sous les ordres du Maréchal Montgomery, je dis « provisoirement », car il a été question d'un commandant en chef américain, en cas de conflit.

On sait, comment, pendant un certain temps, l'opinion française se montra réticente. Elle n'évoquait pas, sans angoisse, de voir son pays si éprouvé, servir de nouveau champ de bataille et de page d'occupation, car, on ne cachait pas que les plans de l'Etat-major américain ne prévoyaient sur le Rhin que des opérations de retardement et que la véritable barrière qui arrêterait le raz-de-marée « asiatique » serait celle des Pyrénées. On sait, également, qu'à l'époque, le général Juin refusa le poste de chef d'Etat-major des forces terrestres de la coalition, en protestation contre cette stratégie qui sacrifiait toute une nation.

Plus tard, sous l'influence, présentement, de Montgomery et de ses longues inspections en Allemagne, on s'est décidé à se cramponner sur

INTERPRETATION LOCALE AU SUJET DES PROTESTATIONS MONDIALES CONTRE LA CONDAMNATION DU CARDINAL



Les leaders arabes. — Nous nous sommes travestis en cardinaux, pour que nous soyons dignes de votre bienveillance et que vous nous rendiez justice. (Akher Lahza).

L'Appel de l'Islam à la Paix

par Cheikh Hamza El Gheballi Professeur de théologie à l'Université d'Al Azhar.

Au cours du siècle où nous vivons, les guerres n'ont cessé de se succéder à intervalles plus ou moins rapprochés. A peine les hostilités cessent-elles, qu'une nouvelle conflagration éclate, mettant le monde à feu et à sang.

En présence de cette situation, les dirigeants et les diplomates ont enfin compris la nécessité de faire un pressant appel pour la paix, cette paix qui est recommandée par tous les préceptes moraux et tous les principes religieux.

Il fut un temps où les principes religieux étaient mis au rancart, pour faire place au scepticisme et au doute, voire à l'incrédulité. Mais aujourd'hui, les êtres humains, durement éprouvés par les catastrophes, sont enfin revenus à Dieu. Ils recherchent la paix dans les dogmes, la quiétude, dans la foi. Car, toutes les religions célestes, sans distinction, plaident la cause de la paix, l'ordonnent et la recommandent avec insistance.

A l'époque préislamique, le salut en usage chez les Arabes était ainsi conçu : « Hayat Allah » (que Dieu te donne la vie). Mais l'Islam a remplacé cette formule par « Assalamou Aleykum » (que la paix soit avec vous). Car la vie qui n'est pas accompagnée de paix est inutile et la mort lui est préférable. « Souhaiter la paix » signifie dans l'exégèse islamique, « éviter le mal ». Des fois, vous prometiez à quelqu'un de lui faire du bien, mais vous n'y arrivez pas, pour des raisons indépendantes de votre volonté. Par contre, éviter de faire du mal à autrui est à la portée de tout le monde. La tradition attribue à Abdallah Ibn Sallam cette citation : « La première phrase que j'ai entendue de la bouche du Prophète est la suivante : O gens, répandez le salut, donnez à manger aux indigents, reconciliez les membres des familles en discordance, priez la nuit quand tout le monde dort ; c'est alors que vous entrerez en paradis. » Cette tradition (« Hadith »), illustre les liens solides recommandés par la législation islamique pour unir le monde. En effet, par le salut, on raffermi les liens entre tous les individus ; en donnant à manger, on rapproche le riche du pauvre ; en reconciliant les membres d'une même famille, on y rétablit l'entente et en priant la nuit, on s'élève vers le Créateur. Tous ces préceptes ont été réunis dans un même « Hadith » pour leur donner plus de force. Car c'est sur eux que repose l'ordre régnant dans ce monde. D'autre part, il est écrit dans le Coran : « Si l'ennemi penche vers la paix, penchez-y toi aussi et place ta confiance en Dieu. » L'explication de ce verset est que le Prophète doit observer la paix, si l'ennemi y penche. Et pour dissiper ses appréhensions, il est cité dans ce verset : « Place ta confiance en Dieu, car Il entend tout et connaît tout. »

Le statut légal des étrangers en Egypte et les traités d'établissement

par Me. I. R. Feldman Bey

Avocat près la Cour d'Appel, ancien expert juridique de la Délégation Egyptienne à la Conférence de Montreux.

III

Le traité de Montreux a stipulé une période transitoire de douze ans finissant le 15 Octobre 1949, durant laquelle le fonctionnement des tribunaux mixtes et consulaires est maintenu. La disparition de ces institutions, reliquat des Capitulations, donnera à ce pays sa pleine souveraineté. Il en résultera que les Etrangers résidant en Egypte seront soumis aux prescriptions de ce pays en matière législative, judiciaire, administrative et fiscale, sous réserve, cependant, des traités et des principes du droit international.

Toutefois, au regard des lois civiles, selon les principes du droit international privé, tous les étrangers sans exception seront à la fin de la période transitoire, régis d'une façon encore plus complète qu'à l'heure actuelle par les lois de leur pays en ce qui concerne leur « statut personnel ».

En conformité de cette règle, les tribunaux égyptiens devront appliquer aux étrangers leur propre loi nationale. Ainsi ces tribunaux ne pourraient prononcer le divorce entre les étrangers qu'autant que ce mode de dissolution du mariage est admis dans leur pays. Des conjoints italiens, par exemple, leur législation actuelle n'admettant pas le divorce, ne pourront pas faire prononcer la dissolution de leur mariage par des tribunaux égyptiens, même s'ils appartiennent à une religion qui admet le divorce.

Quid cependant en cas de conversion d'un étranger à l'Islamisme ? L'Egypte est un Etat Musulman. (Art. 149 de la Constitution).

Les tribunaux égyptiens habilités à cet effet et tenus au respect de l'ordre public musulman, appliqueront-ils à l'étranger musulman, la « charia islamica » ou sa loi nationale en matière de statut personnel comme l'exige le droit international privé ? Jusqu'ici, il n'existe aucune jurisprudence en la matière parce que les tribunaux civils nationaux n'ont jamais eu de compétence en matière de statut personnel. D'autre part les tribunaux de droit commun en cette nation sont les « mehk-

mehs » qui ne peuvent appliquer que le droit musulman.

C'est pour ce motif que les sujets turcs résidant en Egypte n'ont pas jusqu'à présent dans ce pays, de forum pour leurs procès en matière de statut personnel.

En effet, quoique musulmans, les turcs ont adopté, en cette matière, une législation civile que les mehkémehs ne sauraient appliquer. Quoi qu'il en soit, nous pensons que les tribunaux nationaux égyptiens feront prévaloir, en l'absence d'un traité, l'ordre public musulman en cas de conflit.

Lorsque la loi nationale de l'étranger renvoie, en matière de statut personnel, à la loi religieuse, quelle sera la juridiction compétente en Egypte ? Est-ce la juridiction civile ou la juridiction religieuse ?

Car, en Egypte, certains étrangers sont encore justiciables en matière de statut personnel des juridictions religieuses. Cette question se posera bientôt. En effet, l'art. 15 du Règlement d'Organisation Judiciaire des tribunaux nationaux devra être modifié de manière à permettre à ces tribunaux de juger les étrangers en matière de statut personnel. Et cette modification devra forcément intervenir avant l'expiration de la période transitoire.

S'agissant d'un problème spécial à l'Egypte, il devra être résolu dans les traités d'établissement. Les lois de police et de sûreté obligent tous ceux qui habitent le territoire. C'est là une règle du droit international. Elle est incorporée dans toutes les législatures du monde civilisé. C'est pourquoi les lois et règlements administratifs relatifs à la sécurité publique s'imposent aussi bien aux étrangers domiciliés en Egypte, et aux simples résidents de passage, qu'aux nationaux.

Un étranger sera donc justiciable en Egypte, après le 15 octobre 1949, des tribunaux égyptiens en raison des crimes, délits et contraventions aux lois et règlements. La seule exception est celle prévue par les immunités diplomatiques.

En dehors des sanctions pénales, des sanctions administratives pourront être prises à l'égard des étrangers.

Parmi ces sanctions, certaines ont pour but de chasser un étranger du territoire égyptien ; ce sont le refus de séjour, le refus et l'expulsion.

Il ne faut pas perdre de vue que le séjour d'un étranger n'est jamais un droit, mais une simple tolérance et que des raisons de simple opportunité politique, économique ou sociale peuvent amener le Gouvernement à éloigner du territoire certaines catégories d'étrangers ou l'un d'entre eux pris individuellement. C'est ainsi que le Ministère de l'Intérieur pourra refuser à l'étranger le permis de séjour, ou pourra intervenir au moment du renouvellement du visa. Mais, en raison des garanties concédées par la convention de Montreux aux étrangers qui avaient, au moment de sa mise en vigueur (15 octobre 1937), cinq ans de séjour consécutif en Egypte, le refus ne saurait être envisagé à leur égard, tout au moins pendant la période transitoire.

(Lire la suite en Page 7)



Mme HODA CHARAOUI Lire en page 4 l'article de Mme Césa Nabaraoui

PEUT-ON LE DIRE ?

L'APPRENTI SORCIER

On connaît le fameux apologue, mis en musique, porté au théâtre et à l'écran, toujours riche d'enseignements et bon à être médité. L'apprenti sorcier voyait son maître — par des signes et des paroles — déchaîner des forces et les maîtriser. En son absence, il voulut l'imiter. Il réussit à libérer les forces enchaînées mais, il fut incapable de les arrêter et de prévenir la catastrophe.

Nous avons évoqué cet apologue en apprenant l'assassinat dramatique du chef de la confrérie qu'il avait fondée et janséniste. Certes, nous réprochons toute violence et nous stigmatisons cet attentat. Mais, loin de nous la pensée sacrilège de l'assimiler au meurtre de ces purs « héros », de ces deux grands hommes d'Etat que toute la nation pleure et dont ils furent les serviteurs dévoués jusqu'au sacrifice de leur vie qu'ils savaient menacée !

Le drame actuel est d'une autre essence, et relève de la philosophie de l'apprenti sorcier. Le cas n'est pas unique de ces agitateurs de masses, de ces conducteurs de peuples, de ces polémistes au virilisme qui déchaînent les haines, les attentats, les révolutions, les guerres et qui — après l'événement qu'ils ont préparé — déclarent : « Je n'ai pas voulu cela ! » Par ce repentir ou ce regret

après les catastrophes qu'ils ont rendues méritables, ils ne repentent rien ; leur responsabilité reste entière et la justice immanente s'abat sur eux, on ne peut que souligner la logique des choses. Nous voudrions que ce dramatique événement qui a ému le peuple, mais ne l'a, peut-être pas, surpris, serve de leçon à ces confrères qui, dans la presse, ne mesurent pas leurs termes, qui, comme ils disent, prennent individus ou partis à la gorge, et pour ne pas omettre une épithète truculente ou un beau mot d'effet d'agitation, excitent chez le lecteur inconscient et irresponsable la haine et le désir d'exécuter ceux que le bouillonnant polémique dénonce comme traîtres ou exploitateurs.

L'article le plus facile à écrire, c'est l'article d'injures et de violence. Il n'est pas nécessaire d'avoir des idées ; le dictionnaire des synonymes suffit. Un vaste champ d'activités s'ouvre devant la nation ; il faut pourvoir à un accroissement dangereux et continu de la population. Pour cela, il faut que le pays, tout entier se mette au travail. Il ne le peut que si règne l'ordre, la paix, la sécurité.

Que tous ceux qui agissent sur l'opinion publique comprennent leur devoir et s'y conforment. LE HURON.

Association des Français Libres

L'Association des Français Libres (Section d'Egypte), donnera au profit de ses œuvres, sa grande soirée d'adieu annuelle le samedi 5 Mars 1949, à partir de 20 h. 30 p.m., dans la Salle des Fêtes du Cercles Français, 5, Rue El Fadl. Le fameux jazz « LOS SAMBALLEROS » a été spécialement engagé pour cette soirée. Les billets d'entrée au prix de P.T. 60 (taxe comprise) sont en vente auprès du siège de l'Association, 5, Rue El Fadl.

La VOIX de l'ORIENT

Rédaction : 7, Sikket El Fadl, Soliman pacha, Tél. 58771. Administrateur du journal : M. D.B. CAZES, Tél. 53784.

Administration : Association Egypte-Europe. Le Caire - 5, Rue Kasr El Nil, Tél. 44965. Alexandrie - 59, Avenue Fouad Ier.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, 59, Av. Reine Nazli, Tél. 43912, Le Caire.

NOUVELLES LOCALES

L'INDUSTRIALISATION DES OASIS

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie avait envoyé, il y a quelques temps, une mission chargée d'examiner sur place, l'industrialisation des oasis Bahria et Farafra.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DES FRANCAIS

La Commission présidée par S.E. Dr. Ahmed Abdel Salam El Kerdani, sous-secrétaire d'Etat adjoint au Ministère de l'Instruction Publique et chargée d'étudier les mesures à prendre pour développer l'enseignement du français dans les écoles gouvernementales, poursuit activement ses travaux.

LES TISSUS POPULAIRES

Le Ministère de l'Approvisionnement a décidé de supprimer les tissus populaires des cartes de rationnement. Toutefois, avant l'exécution de cette mesure, il agrira en vue d'en réduire les prix au marché libre, afin que les classes pauvres ne soient pas lésées.

M. HERRIOT AU CAIRE

M. E. Herriot, Président de l'Assemblée Nationale Française, sera bientôt de passage en Egypte, en route pour Addis-Abeba.

POUR COMBATTRE LA CRISE DES LOGEMENTS

La Commission formée pour remédier à la crise des logements a arrêté les règles suivantes : 1) Eviter toute construction sur les terres agricoles des banlieues et les réserver à la culture maraîchère.

DECOUVERTE D'UN TEMPLE PHARAONIQUE A ELEPHANTINE

Le Dr. Labib Habachi bey, Chef Inspecteur du Service des Antiquités en Haute-Egypte, a découvert au milieu du Nil, à l'île Elephantine près d'Assouan, la tombe d'un Pharaon de la XIIe Dynastie.

L'EGYPTE SOUS LE REGNE DE MOHAMED ALY

A l'occasion du Centenaire du Grand Mohamed Aly, fondateur de la Dynastie Régnante, S.E. le Ministre de l'Instruction Publique publiera un ouvrage sur l'histoire de l'Egypte sous sa glorieuse époque.

DES MILLIONS DE LIVRES D'IMPOTS SONT DUES PAR LES SOCIETES

A la suite d'une tournée d'inspection effectuée récemment, l'Administration des Impôts a constaté qu'un grand nombre de Sociétés et établissements égyptiens et étrangers doivent au fisc des sommes beaucoup plus considérables que celles qui leur avaient été imposées au cours des dix dernières années.

Le patron... à la porte

Etrange, mais vrai. L'usage commun et la loi aussi - veut que le propriétaire expulse le locataire pour loger dans son appartement ou y faire habiter un des siens.

LA BIBLIOTHEQUE ET LE MUSEE FAROUK A ALEXANDRIE

La Municipalité d'Alexandrie a décidé de donner le nom de Sa Majesté le Roi Farouk Ier à la Bibliothèque et au Musée Gréco-Romain. Rappelons à cette occasion que la Bibliothèque Municipale comprend 80.000 ouvrages et manuscrits rares.

LES RECETTES DES NOUVELLES TAXES

A la suite de la modification récente de la législation fiscale, l'exécution des recettes des taxes atteindra L.E. 11.000.000 par rapport à l'année précédente.

NOUVELLES LIGNES TELEPHONIQUES A ALEXANDRIE

L'extension du central téléphonique d'Alexandrie permettra l'installation de six mille nouvelles lignes, pour faire face aux demandes sans cesse croissantes.

LA BANQUE INDUSTRIELLE FONCTIONNERA PROCHAINEMENT

Le « Journal Officiel » publiera dans quelques jours le décret portant institution de la Banque Industrielle et nommant son Conseil d'Administration.

GASPILLAGE COUTEUX

S.E. Taha El Sibal pacha, Ministre d'Etat, a remarqué que le Gouvernement emploie du papier de

UN MINISTERE POUR LES DESERTS

Un député a proposé la création d'un Ministère pour les déserts qui comprendra l'Administration des mines et carrières, l'Administration des Frontières, le Service Topographique à l'Administration de l'Arpentage, l'Institut des études désertiques et le Laboratoire de raffinage du pétrole.

LES DROITS POLITIQUES DE LA FEMME

L'Union Féministe a demandé au Président de la Chambre des Députés d'autoriser une de ses membres d'assister aux séances de la Commission Législative pour exposer le point de vue de l'Union sur le projet de loi octroyant à la femme le droit de vote.

LE TOURISME EN HAUTE-EGYPTE

S.E. Ahmed Rassem bey, Directeur Général de l'Administration du Tourisme, de retour de Haute-Egypte, a déclaré que les sites archéologiques seront plus attrayants si l'on se décide à y établir des hôtels et des lieux de divertissements de nature à engager les touristes à y prolonger leur séjour.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a pris les décisions suivantes, au cours de sa dernière réunion :

VIEILLES ET NOUVELLES LOCOMOTIVES

La section des Chemins de Fer à l'Exposition Agricole et Industrielle comprend entre autres objets, un modèle de la première locomotive fabriquée par Stevenson, à côté de la locomotive électrique, qui a été mise en circulation sur les voies ferrées égyptiennes la semaine dernière.

A L'EWART MEMORIAL HALL

Le Concert vocal Tito Gobbi

L'ère des réalisations est arrivée

Nous savons que ce problème peut être résolu; d'abord par l'augmentation massive de la surface cultivée, grâce aux grands travaux d'irrigation projetés ou en cours.

Science et Industrie

Le Dr. Karl Lauer, professeur de chimie industrielle à l'Université Farouk Ier et directeur de l'Institut de chimie appliquée entretenait, l'autre soir, dans la salle des conférences de l'Association Egypte-Europe, un public de choix au sujet de la « Science et l'Industrie ».

L'INDUSTRIE D'AMIDON et GLUCOSE de MAÏS en EGYPTE

L'essor de cette industrie a été impressionnant. Durant ces dernières années du développement industriel en Egypte, cette industrie a atteint un niveau tel que ses produits rivalisent en qualité avec ceux de l'industrie étrangère.

BULLETON POLITIQUE

NOUVELLES ELECTIONS

La trêve des partis continue et cet apaisement si nécessaire pour défendre l'atmosphère, ramener avec le calme, l'ordre et l'activité économique est dû à la sagesse, à la pondération, aux hautes qualités de S.E. Ibrahim Abd el Hadi pacha, chef du Gouvernement.

LES GRANDS TRAVAUX

La grande question du moment est le projet gigantesque des travaux sur le Haut-Nil. Prochainement, nous publierons une étude détaillée sur cette question. Résumons : 1) construction des réservoirs et des stations hydro-électriques sur le Nil ainsi que le creusement des canaux au sud du Soudan; 2) d'autres grands projets à réaliser sur le Nil Blanc et le Nil Bleu; 3) la construction d'un grand réservoir sur le Lac Victoria; 4) le creusement des canaux autour de la région des étangs et des barrages au Soudan; 5) la construction d'un réservoir sur le Lac Tana, et 6) la construction d'une usine génératrice près des cataractes d'Ouganda.

DETENTE A L'EXTERIEUR

Cet apaisement à l'intérieur a comme corollaire une véritable détente dans la politique extérieure. Les négociations se poursuivent toujours et la Commission de conciliation de l'ONU qui est venue au Caire pour prendre contact avec le gouvernement égyptien a été reçue comme il convenait par un tel organisme et en a témoigné par un communiqué officiel qui, s'il était avare d'indications, décelait, cependant, une atmosphère favorable.

REVUE DE LA PRESSE

Encourageons le théâtre populaire. Abordant le problème des réformes intérieures, le journal « Al Zamane » (indépendant) attire l'attention sur l'importance du théâtre, comme moyen de relèvement social. Il est vrai que l'Etat accorde une subvention à la troupe nationale. Mais il en existe d'autres qui ne jouissent pas de cette aide, notamment celle de Naguib El Rihani, qui présente au public des comédies satiriques fort goûtées.

Autour de la nationalisation des moyens de communications.

Le Gouvernement a, après mûr examen, renoncé à la nationalisation des moyens de communications dans la capitale. Il a préféré choisir un moyen terme, qui consiste à former une société anonyme mixte, entre l'Etat, la Société des Tramways, les Sociétés d'Autobus et peut-être la Banque Misr.

Autour du développement des superficies cultivées

A propos des grands projets d'irrigation qui aboutiront à la mise en culture de deux millions de feddans, la même revue écrit qu'il faudrait en tirer un double profit : réaliser la justice sociale et développer les ressources nationales. Il ne faudrait donc pas les vendre aux gros propriétaires, quel que soit le prix offert. Mais il y a lieu de les attribuer aux petits cultivateurs, qui seront déplacés des zones surpeuplées pour constituer, dans ces nouvelles régions, une classe moyenne jouissant de tout le confort : hôpitaux, écoles, institutions sociales. Enfin, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité d'y appliquer les procédés de culture moderne et non ceux qui sont en vigueur depuis quatre mille ans.

Les développements des ressources nationales

Au banquet donné en son honneur, S.E. Hussein Fahmy bey, Ministre des Finances, a pris la parole devant les membres de la Chambre des Huilières, pour leur dire que les perspectives d'avenir devant ce pays sont vastes et que le Gouvernement s'efforce de développer les ressources agricoles et industrielles.

Le sous-secrétaire d'Etat Parlementaires

Le même hebdomadaire regrette de constater que le Gouvernement a renoncé au projet de création de postes de sous-secrétaires d'Etat parlementaires, se contentant de désigner quatre ministres d'Etat.

Nous avons besoin de sous-secrétaires d'Etat jeunes, capables d'étudier les projets, de circuler dans les villes et les villages pour écouter les doléances du peuple sur ses peines. C'est à eux qu'incombe la tâche d'exposer la politique de l'Etat et de développer ses projets de réformes. D'ailleurs, cette fonction est la meilleure école pour la formation de Ministres rompus et expérimentés.

A LA CHAMBRE DES DEPUTES

La Chambre des Députés a consacré la séance de lundi dernier à l'examen d'un projet, tendant à la distribution des terres agricoles. L'honorable Sayed Marei critique le mode d'exécution de ce projet, par le passé. Ainsi, dit-il, à Kafr Saad, le Gouvernement a concédé des terres à des repris de justice ou à des personnes qui, en raison de leur pauvreté notoire, ne sont pas en mesure de les défricher. Il conclut en demandant que les terres soient défrichées avant leur distribution. Le sous-secrétaire d'Etat aux Finances promet de tenir compte de ces observations.

LA CHAMBRE DES DEPUTES

Le Sénat a approuvé, à la séance de lundi dernier, le projet de loi relatif à la création d'une école militaire secondaire. Puis il a rejeté, par 62 voix contre vingt, une proposition de loi de l'honorable Tewfik Doss pacha, tendant à la modification de la Loi Electorale.

LE SENAT

Le Sénat a approuvé, à la séance de lundi dernier, le projet de loi relatif à la création d'une école militaire secondaire. Puis il a rejeté, par 62 voix contre vingt, une proposition de loi de l'honorable Tewfik Doss pacha, tendant à la modification de la Loi Electorale.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a pris les décisions suivantes, au cours de sa dernière réunion :

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le sujet passionnant a été traité par notre directeur, M. A. Béziat, vendredi dernier, à 7 h. p.m. dans les beaux locaux de l'Association Egypte-Europe, sous la présidence de S.E. le Ministre de Grèce et devant un auditoire d'élite.

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

1) Délégation de seize professeurs européens aux Universités Fouad Ier et Farouk Ier. 2) Création d'une école secondaire à Méadi, sur une parcelle de terrain offerte gracieusement par la « Delta Land ». 3) Engagement de deux peintres italiens pour renouveler les décors du Théâtre Royal de l'Opéra. 4) Octroi d'une gratification au Dr. L. Keimer, archéologue, pour l'étude qu'il publiera sur les boiseries anciennes qui lui ont été achetées par le Musée Copte.

LA CHAMBRE DES DEPUTES

La Chambre des Députés a consacré la séance de lundi dernier à l'examen d'un projet, tendant à la distribution des terres agricoles. L'honorable Sayed Marei critique le mode d'exécution de ce projet, par le passé. Ainsi, dit-il, à Kafr Saad, le Gouvernement a concédé des terres à des repris de justice ou à des personnes qui, en raison de leur pauvreté notoire, ne sont pas en mesure de les défricher. Il conclut en demandant que les terres soient défrichées avant leur distribution. Le sous-secrétaire d'Etat aux Finances promet de tenir compte de ces observations.

LE SENAT

Le Sénat a approuvé, à la séance de lundi dernier, le projet de loi relatif à la création d'une école militaire secondaire. Puis il a rejeté, par 62 voix contre vingt, une proposition de loi de l'honorable Tewfik Doss pacha, tendant à la modification de la Loi Electorale.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a pris les décisions suivantes, au cours de sa dernière réunion :

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

LA GEOLOGIE EST VENUE CONFIRMER

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

Le géologue est venue confirmer les fragments conservés de Manéthon, prêtre égyptien qui écrivait au temps des Ptolémées et qui indique - d'accord avec le Livre des Morts - l'Ouest, comme lieu d'origine des ancêtres, rois divins solaires.

# d'un rôle à l'autre

## LE MONDE ARABE

### Le problème de l'émigration aux pays du Levant

A Beyrouth, on demeure dans l'expectative du résultat de la résolution prise en commun avec les autres pays arabes, concernant la Palestine. En attendant, l'activité du gouvernement libanais se concentre sur le problème de l'émigration, vieux de quelques trente ans et qui revient sans cesse sur le tapis.

Cette activité est justifiée par la mesure prise récemment par le gouvernement argentin à l'égard des émigrés libanais très nombreux, et qui devront choisir entre la nationalité argentine ou bien être assimilés aux étrangers et subir les restrictions imposées par les lois régissant le séjour et le travail des ressortissants étrangers. L'émigration est une plaie éternelle de la Syrie et spécialement du Liban.

Quand un pays exporte ses nationaux par suite d'une surmortalité qui le fait étouffer entre ses frontières devenues trop étroites, cela peut être, pour lui, une cause d'expansion et de prospérité. Mais s'il est abandonné par ses citoyens parce qu'ils désespèrent et vivent convenablement, c'est que son économie est défectueuse et l'émigration devient la forme la plus préjudiciable de la dépopulation.

De tout temps, sans doute, les Syro-Libanais ont eu tendance à quitter leur patrie pour aller chercher fortune à l'étranger. Il en était, déjà, ainsi, sous la domination turque. Cette émigration s'expliquait alors par bien de raisons politiques, économiques et religieuses; le Syrien, et particulièrement le Libanais chrétien, avait peu de goût à vivre dans un pays où il n'était pas libre, où les persécutions et les vexations quotidiennes le menaçaient et dans lequel, au surplus, l'incurie administrative et l'indolence du pouvoir central laissaient périr toutes les sources de prospérité. Mais il ne devrait pas en être de même aujourd'hui. La mise en valeur du Liban n'a pas trop de toutes les activités. Au lieu de cela, voyons-nous ? Il est étonnant de ne pas tenir compte des premières années qui ont suivi la première guerre de 1914 : dans cette période de bouleversements et d'incertitudes, il a pu se produire des exodes exceptionnels. Mais depuis, d'après les rapports présentés par le Ministère des Affaires Etrangères les statistiques sont, comme suit, pour les cinq dernières années :

Grand-Liban, Syrie, Djebel-Druse et Alaouites, 1.000.  
Ainsi, en cinq années, les territoires Syro-Libanais dans leur ensemble se sont vidés de 64.000 habitants, dont 31.273 — soit près de 50 o/o du total — pour la seule République Libanaise.

Par un paradoxe, c'est l'Etat ou l'organisation politique et nationale est la plus avancée, où la collaboration avec la nation mandataire a offert jadis, le moins de difficultés, l'Etat qui a le moins ressenti les répercussions des troubles de la dernière guerre, celui-là, aussi, qui possède, sur la côte, la situation la plus enviable et la plus fertile hinterland, qui parvient le moins à retenir ses enfants.

Que représente, toutefois, cette émigration ?  
Pour la Syrie et les Alaouites, elle est, par rapport à la population totale, de l'ordre de 0,5 o/o environ par an. Pour la République Libanaise, elle oscille entre 1 et 1/2 pour cent. C'est à peu près le pourcentage de l'Italie avant la guerre de 1939 et qui est le pays où, de beaucoup, l'émigration est la plus forte. Mais l'Italie appartient à ces nations qui doivent trouver une exutoire à leur natalité excessive. La densité de sa population est de 130 habitants par kilomètre carré. Pour l'ensemble de la Syrie, cette densité est dix fois moindre : 1,25, et pour la République Libanaise, dont tout le territoire est habitable, elle n'est que de 60.

Les statistiques ne fournissent aucune indication qualitative sur ces émigrés Libano-Syriens. On sait néanmoins qu'il s'agit généralement d'éléments jeunes, c'est-à-dire de ceux qui sont les plus précieux.

Par contre, les tableaux officiels indiquent avec précision les pays de destination : il y en a une soixantaine. Les Etats-Unis reçoivent le maximum autorisé par leur contingentement, mais, à présent, ce maximum a été réduit de moitié. En Argentine, le contingentement récemment établi a également fait sentir ses effets et la nouvelle loi promulguée, il y a quelques mois, y rendra l'émigration presque impossible.

Le Gouvernement du Liban se préoccupe, à juste titre, de combattre cette émigration néfaste.

Des sommes importantes sont inscrites au budget de 1949-1950 pour encourager les rapatriements. D'après certains renseignements qui nous ont été donnés il y aurait de 3 à 5.000 émigrés qui reviendraient chaque année selon le plan établi à ce sujet.

Mais, ici, une question se pose : la qualité d'émigrés est à considérer. Ces revenants sont de deux sortes : il y a ceux qui, ayant réussi plus ou moins bien à l'étranger, ont atteint le terme qu'ils s'étaient fixés et retournent chez eux goûter une retraite brève et mourir, il y a aussi ceux, dont tous les espoirs ont été déçus, et qui ont échoué, partout, par suite de malchance ou d'incapacité, se laissent rejeter comme des épaves au pays qu'ils avaient d'abord fui. Ni les uns, ni les autres ne sont des éléments actifs dont la récupération soit très profitable.

Le Syro-Libanais est intelligent, travaille et il a le sens des affaires. Quel que soit l'endroit où il émigre, il parvient habituellement à s'y faire une situation aisée. Il rend des services considérables aux pays qui l'accueillent : On sait, par exemple, ce que les Libanais ont fait pour la prospérité et la mise en valeur de la Vallée du Nil.

Il n'y a pas de raison pour que ces éclatantes réussites ne puissent se manifester aussi dans la patrie d'origine, si on leur fournit des conditions favorables. Le Liban est aujourd'hui frustré de son élite active et productive; c'est pourquoi, le programme du Gouvernement du Liban est actuellement secondé par tous les partis du Liban.

MOURAKEB.

## L'ORIENT PITTORESQUE

### Cupidité et gourmandise

Achaab Ibn Djoubair était l'homme le plus cupide de son siècle. A telles enseignes que, si l'on voulait accuser quelqu'un de ce défaut, on disait toujours : « plus cupide qu'Achaab ».

Mais par contre, il ne manquait pas de qualités. Homme d'esprit et intéressant causeur, sa compagnie était recherchée par les princes et dignitaires, qui se plaisaient à écouter ses histoires amusantes. S'il s'absentait, on l'envoyait chercher. Et, dès qu'il arrivait, on s'empresait autour de lui et on le comblait de richesses.

Un jour, comme il sortait de chez lui, il fut suivi par un groupe de gamins qui le harcelaient de questions. Voulaient se débarrasser d'eux, il usa d'un ingénieux stratagème. « Pourquoi me suivez-vous, leur dit-il ? Ignorez-vous que le Prince Aly donne un banquet aujourd'hui et qu'il servira des dattes aux enfants ? »

Les gamins, qui le crurent, accoururent vers la maison du Prince Aly. Et Achaab de se dire : « Qui sait ? c'est peut-être vrai ! »

## LE COLONIALISME UNE TRAGIQUE ILLUSION

« Un principe de justice sociale, de liberté et de clairvoyance politique exige un changement radical dans les rapports entre le Monde Occidental et l'Orient. »

L'évolution de la société dans le monde oriental est une fatalité historique que le vieux colonialisme doit désormais comprendre si l'on veut faire poursuivre à l'Europe sa mission de civilisation en Orient.

Disant que le colonialisme est de nos jours une illusion, souvent une tragique illusion, nous soutenons une vérité historique qui n'est pas toujours acceptée de bon gré par les myopes de l'histoire.

A l'égard du problème colonial on ne s'est jamais prononcé d'une façon claire et courageuse et surtout la presse européenne n'a pas cru devoir toujours révéler à l'opinion publique une « vérité coloniale », dictée surtout par l'histoire en marche.

Cependant, il est nécessaire d'examiner ce problème colonial et, en particulier, l'événement du monde oriental et une équitable appréciation des rapports entre l'Orient et l'Occident, pour ce qui est des aspects démographiques ainsi que des intérêts économiques.

On constate par contre que la seule question sur le tapis tend à la répartition du butin des colonies des « vaincus », non pas en raison de leur valeur économique, qui semble d'importance secondaire, mais principalement à cause de l'intérêt qu'offre leur situation stratégique.

Omettant de considérer la politique générale des deux « Grands », les E.U.A. et l'U.R.S.S., basée sur leur respective complexité d'intérêts militaires et tactiques, il conviendrait d'analyser quelle a été l'action coloniale des nations de l'Europe occidentale et quelle devrait être à l'avenir la voie à suivre, se conformant à la nouvelle réalité sociale des peuples orientaux. La coopération des nations de l'Occident européen en Orient, et particulièrement dans le continent africain, est un problème qui regarde toute la politique de l'Union Européenne et non pas un aspect politique secondaire.

L'Europe qui est à la veille de sa nouvelle économie unitaire, politique et économique, ne peut mésestimer ou ignorer le continent d'Afrique.

La collaboration sans le libre concours des ressources africaines est destinée à demeurer uniquement dans les programmes, si l'on s'écarte de la réalité qui exige un changement radical du système colonial, afin de modifier les rapports

entre les peuples de l'Orient et de l'Occident en supprimant les formules de la soi-disant suprématie raciale et de l'assujétissement politique et parvenir à une libre coopération des divers groupes ethniques.

Avec cette conception et seulement entre ces limites, nous voyons s'ouvrir en Orient un vaste champ d'action principalement de la France et de l'Italie, d'autant plus complémentaires en Afrique qu'en Europe, la première par l'importante extension de territoires à valoriser, l'autre en raison de l'exubérance d'énergies-travail.

Cependant, il est nécessaire que tous les pays de l'Europe Occiden-



Aldo De Quarto

tales se libèrent, ainsi que l'ont fait l'Italie et la France, de tout préjugé racial et de tout égoïsme national. C'est un clair impératif historique à l'honneur de la France et de l'Italie, lesquelles en cette après-guerre l'ont compris les premières et parfaitement.

Dans ces deux pays tous les hommes de bonne foi démocratique et de bonne volonté soutenus par la grande majorité de la jeunesse traditionnelle, luttent contre tout collaborationnisme aveugle qui veuille subsister le vieux colonialisme.

Ainsi, en France et en Italie, la nouvelle génération issue de la résistance au racisme nazi-fasciste est convaincue du fait qu'en aidant les peuples dans la voie de leur émancipation, l'Europe évitera qu'ils versent dans l'extrême nationalisme ou communiste dont tirerait avantage seulement une petite oligarchie « locale ».

La France a réussi à faire un pas démocratique dans la pleine acceptation du terme, en créant l'Union Française, qui a été définie par l'écrivain, M. Laurentie : « un ensemble plus ou moins fédéral où tout pays moralement égal à chacun des autres, métropole comprise, sera capable de suivre sa vocation distincte, tout en participant aux droits et aux obligations d'une même société humaine. » L'Union serait en somme la forme politique d'une Communauté morale de races et de civilisations différentes, évoluant séparément, mais dans la conscience de leurs intérêts communs.

Je n'avais pas l'intention d'analyser, même sommairement la politique britannique en Orient, assez complexe d'ailleurs, mais il conviendrait de rappeler, à la lumière nouvelle de la situation internationale, comment l'Angleterre, qui jadis excellait pour les méthodes d'administration des colonies est en train, aujourd'hui, de diriger la politique tout autrement, surtout à l'égard des ex-colonies italiennes; et la classe militaire colonialiste qu'elle laisse subsister dans les territoires africains est aux antipodes, comme conception de vie et de justice, aux idéaux du gouvernement travailliste au pouvoir.

Evidemment, outre à la violation de la part des « Trois Grands » de la Charte de l'Atlantique, par laquelle ils s'engageaient à ne pas agrandir leurs territoires, il n'en demeure pas moins le fait, que durant ces dernières années d'incapacité coloniale britannique, les anciennes colonies italiennes sont revenues désertes, là où les cultures étaient verdoyantes et les indigènes des travailleurs ont été accrus et compliqués.

L'ancienne méthode coloniale anglaise a perdu sa raison d'être et les travaillistes essaient d'en faire disparaître les traces, de triste mémoire hélas, tout en s'évertuant à transformer ce qui reste d'un colonialisme révolu en un régime de coopération entre les peuples du Commonwealth. C'est que l'Angleterre est sur le point de se trouver à la croisée des chemins : ou continuer l'actuelle politique conservatrice ou introduire la nouvelle pensée d'émancipation sociale dont on s'est profondément inspirés les travaillistes en Grande-Bretagne.

Entretiens, l'odyssée des peuples des territoires du Moyen-Orient et Africains en général, est, encore, loin d'avoir un terme. Cette situation explique sans doute l'intérêt et l'importance qu'on leur attribue dans l'échiquier stratégique mondial.

A la démagogie internationale a fait presque toujours écho en Italie une démagogie intérieure éveillant et stimulant tantôt sympathie tantôt hostilité et méfiance pour quel- qu'un des « Grands » selon les ma-

nifestations d'égoïsme ou de générosité à l'égard de ses anciens territoires d'outre-mer.

En Italie, l'attitude plus cohérente et plus réaliste a été adoptée par le Parti Socialiste démocratique de Saragat lequel a précisé bien clairement et à diverses reprises sa position internationaliste et sa politique anti-impérialiste basée sur la constatation du fait que l'Orient est un monde qui se meut, poussé par la grande force spirituelle qu'est la liberté.

Nous socialistes démocratiques serions enclins à voir une Italie sans le poids des colonies et faire plutôt de l'anticolonialisme un étendard digne de l'exemple transmis par les pères du « Risorgimento », Mazzini et Garibaldi, qui possédaient l'instinct vital de l'universalisme. Pourtant il serait difficile de contester à l'Italie, pays essentiellement prolétaire, le droit inaliénable, qui lui vient de l'exubérance d'énergies-travail, d'insister à ce que lui soit confié l'organisation de l'autonomie et de l'indépendance de ses anciennes colonies, tout en sauvegardant la sécurité de ses travailleurs dans une atmosphère de coopération et d'amitié avec les travailleurs d'autres races ou religions.

En conclusion, la classe laborieuse italienne revendique le droit de ne pas être privée par la fraude ou toute autre fausse politique impérialiste de la possibilité de travailler sur le continent africain.

De ce fait, les travailleurs se reportent à la Charte de l'Atlantique qui dit : « Favoriser l'accès de tous les Etats, petits ou grands, vainqueurs ou vaincus, et sur un pied d'égalité des droits au commerce et aux matières premières (travail) du monde nécessaires à leur prospérité économique. »

Il revient donc à l'Italie un grand titre à l'égard d'une politique coloniale : « Retourner à son œuvre de travail dépourvue de toute idéologie militariste et conservatrice. Et malgré toutes les charges inhérentes à cette attribution, qui grèveraient sur le budget national, l'Italie serait fière d'avoir la mission, au nom de la nouvelle Europe, de réaliser une meilleure et franche compréhension entre les peuples des diverses races. »

ALDO DE QUARTO, correspondant dans le Moyen-Orient du journal italien « L'Unità », organe du parti socialiste de Saragat, qui collabore avec le gouvernement de De Gasperi.

## Le budget britannique

Le prochain budget britannique qui sera le dernier à avoir une influence sur les élections générales, sera, selon toute vraisemblance, peu différent du précédent. Telle est l'opinion qui prévaut dans les milieux financiers londoniens après le discours prononcé le 9 janvier à Workington (Cumberland) par Sir Stafford Cripps.

Selon le correspondant de l'A.F.P. à Londres, on note en effet dans ces milieux la fermeté avec laquelle le Chancelier de l'Echiquier a parlé de la nécessité du blocage des salaires, de celle d'une production accrue, de l'impossibilité de relever actuellement le standard de vie du peuple britannique, etc., en un mot de la nécessité de sa politique économique dite « d'austérité ».

Mais, si ce sont là les vues propres de Sir Stafford Cripps, il ne faudrait cependant pas oublier qu'elles ne sont pas en harmonie parfaite avec celles de certains des membres du Gouvernement. Ceux-ci, songeant aux élections générales voudraient que le prochain budget adoucis le sort des travailleurs et surtout celui des classes moyennes parmi lesquelles les sympathies travaillistes sont flottantes. La position de Sir Stafford Cripps, en face de cette pression, reste très forte, pour lui, l'équilibre budgétaire doit être maintenu à tout prix. On ne voit pas très bien d'ailleurs comment le prochain budget, s'il prévoit une réduction du produit de l'impôt, pourrait prétendre à l'équilibre lorsque l'on sait que l'excédent escompté pour l'exercice courant, ne se réalisera pas sur suite notamment de l'accroissement des dépenses militaires et de la mise en application d'un système de sécurité sociale qui s'avère plus onéreux qu'il n'avait été prévu. Il est possible cependant que le poids de certains impôts soit allégé, mais on ne saurait aller bien loin dans cette voie. Quoi qu'il en soit, il est certain que Sir Stafford Cripps recommandera le maintien de la politique d'austérité.

Cette politique d'austérité est d'autant plus nécessaire que la position de la Grande-Bretagne continue à s'affaiblir sur certains points du marché international. Après l'Argentine, voici que le Brésil entame des négociations pour le rachat des sociétés britanniques

exploitant sur son territoire, M. Machado, directeur de l'Office brésilien des changes et du crédit, disposerait d'une créance de 39 millions de livres sur la Grande-Bretagne. Et la question qui se pose est de savoir si le Brésil pourra rapatrier, grâce à cette somme, la totalité de sa créance sterling en rachetant certains investissements britanniques, car auparavant il doit rembourser le restant des emprunts brésiliens contractés en livres sterling.

Selon la Banque Rothschild, qui gère la dette sterling brésilienne, la valeur nominale des emprunts sterling brésiliens s'élève à près de 125 millions de livres sterling. Il est vrai que de nombreux emprunts ont fait l'objet de réductions de capital et que depuis la fin de la guerre, le gouvernement brésilien a racheté un volume important d'obligations sterling, notamment sur les marchés américains. Seul, M. Machado, paraît-il, est en mesure de savoir quel est le montant exact des obligations arriérées; certains experts britanniques estiment que la dette nette se trouve réduite à 10 millions de livres sterling ce qui laisserait 29 millions pour le rachat des chemins de fer.

Ce calcul est considéré par d'autres experts anglais comme trop optimiste. En tout cas, le chemin de fer Leopoldine au sujet duquel les négociations se trouvent dans un stade avancé, coûterait à lui seul environ 10 millions de livres, sans parler du chemin de fer de la Great Western, de compagnies de tramways dont le rachat est également négocié. D'autre part et ceci est un facteur important, les exportations britanniques vers le Brésil ne cessent d'augmenter et, compte tenu des exportations « invisibles » la balance des paiements anglo-brésiliens serait virtuellement défavorable pour le Brésil. Cette situation à laquelle s'ajoute un épuisement des réserves de changes brésiliennes milite, selon certains experts, en faveur du maintien par le Brésil d'au moins une partie de ses balances sterling. Aussi, pense-t-on que M. Machado, qui vient à Londres pour « liquider le passé financier » aura une tâche difficile à accomplir.

François CORONET.

## Nouvelles et Potins Internationaux

### Les Ecossais modernisent la peine de mort

Devant la Chambre des Communes vient d'être déposé un projet de loi tendant à modifier l'exécution de la peine de mort en Ecosse, où le besoin s'en faisait réellement sentir.

Ce projet supprime en effet la mort par écartèlement, qui n'est plus de mode, et le supplice de la roue qui, lui aussi, date beaucoup.

De plus, il abroge la loi aux termes de laquelle les personnes de même sang qu'un criminel convaincu de haute trahison devaient subir le même châtiement que leur parent, sous le prétexte que « bon sang ne saurait mentir ». Il faut bien reconnaître que, contrairement à toute la législation moderne, cette loi plaçait les célibataires dans une position nettement avantagée par rapport aux familles nombreuses.

Si étrange que cela paraisse, ces textes d'un autre âge ont encore reçu leur application au siècle dernier.

En 1803, un certain William Crow, accusé d'avoir conspiré contre George III fut accompagné à l'échafaud par six membres de sa famille à chacun desquels on passa comme à lui-même le collier de chanvre.

En 1820, deux condamnés à la mort par écartèlement ayant vu, par faveur royale, leur peine commuée en celle de la pendaison et de la décapitation, le roi George IV fut publiquement taxé de faiblesse.

On ne badine pas avec la mort, en Ecosse.

### Ainsi mourut le général Whu Wang

Il se peut qu'un jour, plus tard, dans l'autre partie, en apprenant l'histoire tumultueuse de leur pays, les petits Chinois lisent ce simple récit avec la fierté des petits Grecs auxquels on conte la fin de Léonides aux Thermopyles.

Cela se passait le 20 du mois dernier, devant Sou-Tchéou. La bataille faisait rage. Les rebelles de M. Mao Tsé Tung (que leurs victoires transformèrent peu à peu en troupes régulières suivant un processus classique) décimaient l'armée du gouvernement (que ses défaites hissaient de muer bientôt en milice de la trahison suivant un processus non moins classique). La ville était encerclée. Plus de cent mille cadavres jonchaient le terrain. Le sang inondait les rizières... Isolés dans un village avec cinq cents des siens, le général Whu Wang — un héros qui avait vécu autant de combats que de printemps (trente en tout) — se défendait.

— Que faire ? demanda le chef de la Gueupeu à Staline.

— C'est bien simple, répondit le général Père des peuples, je vais signer un ukase nommant à sa place une autre veuve Lénine...

### Le Président Truman a failli mourir dans son lit

Dans la Maison Blanche vide, une armée de maçons, d'architectes et autres techniciens du bâtiment s'affaire. Une conférence de presse tenue par eux démontra que l'histoire demeure menaçante ruine. On a notamment découvert des dégradations dans la maçonnerie qui, dans d'autres édifices, auraient voué ceux-ci à la pioche du démolisseur. Les lourds ornements de plâtre du plafond de la grande salle de bal ne tenaient plus que par quelques clous entièrement rouillés. Les chambres à coucher du président et de Mrs. Truman revêtaient l'aspect de chambres suspendues, et tout le bâtiment ne donnait l'impression de tenir debout que parce que les teintures et les peintures refaites à neuf volaient les ravages du temps.

### Adam, Eve, la ciate et les fondements de la religion

Cette histoire est l'une des favorites de lady Astor, qui la conta récemment dans un salon londonien : La scène se passe dans une école du sud des U.S.A., un pasteur noir enseigne le catéchisme aux enfants de la ville. Quand Dieu créa le monde, il n'y avait rien dedans ni personne. Aussi il prit un peu d'écumme et un peu de boue et il fit un homme et une femme avec et il les mit sur une ciate à sécher.

— Mais, m'sieur, dit le plus jeune des enfants, s'il n'y avait personne dans le monde avant Adam et Eve, qui avait fait la ciate ?  
— Mon fils, c'est juste avec des questions comme ça qu'on ruine la religion...

**Phytoline**  
BEURRE VEGETAL  
POUR CUIRE FRIRE ROTIR  
C'est un produit Kafetzayatz

**EMPLOYEZ**  
**Phytoline**  
BEURRE VEGETAL  
C'est un produit Kafetzayatz

**BANQUE BELGE & INTERNATIONALE EN EGYPTE**  
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE  
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929  
Capital souscrit L.E. 1.000.000 Capital versé L.E. 500.000  
Réserves : L.E. 200.000  
SIEGE SOCIAL AU CAIRE : 45, Rue Kasr-El-Nil  
Siège à Alexandrie : 18, Rue Talaat Harb Pacha  
Traite toutes opérations de banque  
Correspondants dans le monde entier  
R.C. Caïre No. 39 R.C. Alexandrie No. 692



# Les Lettres

LE SPIRITISME VÉCU

## Quelques souvenirs de jadis...

Quelques souvenirs de jadis...

Dieu me garde de vouloir prendre part à la bataille qui met aux prises depuis si longtemps tenants et adversaires du spiritisme. Je suis simplement conter ce qui m'advint. Mon expérience, je tiens à le déclarer dès l'abord, n'a fait de moi ni un prosélyte ni un contempteur du spiritisme. Je fus témoin, certes, de phénomènes étranges, qu'il est difficile d'expliquer de par nos connaissances actuelles. Mais l'inconnu ne nous assiége-t-il pas en tous lieux ? Point n'est indispensable de s'aventurer dans le domaine du surnaturel pour le rencontrer. Mes souvenirs n'ont pas d'autre ambition que d'aider à comprendre comment de grands hommes, de grands savants ont pu en arriver à se pencher passionnément sur le mystère spiritiste.

Je vous prie de remonter avec moi à plus de quarante ans en arrière. Ces souvenirs se rapportent à une époque défunte de ma vie, et il y a donc quelque chance pour que je fasse preuve d'objectivité en les exhumant.

Inspirée par un rêve...

Nous sommes à Paris, avant la première grande-guerre, en 1907 exactement. J'avais jusque là professé un robuste et obtus scepticisme vis-à-vis d'Alain Kardec et de ses disciples, selon les normes de ma bourgeoisie de famille. Puis je fis la connaissance de Cilia de Vylars, jeune femme de lettres dont je devins d'abord le collaborateur, ensuite l'époux. Brune aux profonds yeux noirs d'un éclat pour ainsi dire spirituel, elle avait d'incontestés dons de médium. Une fois, un phénomène télépathique lui avait appris la mort d'une tante qu'elle supposait en parfaite santé... Mais tous les médecins s'accordèrent à lui déconseiller d'utiliser ces facultés. Elle se contentait de faire en amateur de la chiro-

chaient, à elle que la littérature, il me jeta cette réponse brutale : « Rien à faire. Mal de Bright. C'est une question de mois... Un an ou deux au grand maximum. Ne compte plus sur elle pour écrire. »

Je fis bonne contenance jusqu'à ce que je me retrouvai sur le pavé de la rue. Mais alors je vacillai, il me sembla que le sol se dérobaît sous moi, que le ciel se voilait. Une amertume m'emplissait bouche et cœur. Je n'avais jamais encore perdu un être cher, je n'avais vu mourir que sur la scène...

La jeunesse a l'espérance chevillée à l'âme. Puisque la médecine officielle ne pouvait sauver celle que j'aimais, nous aurions recours ailleurs. Qui se refuserait à tenter le miracle en de telles circonstances ? J'avoue que nous allâmes voir des guérisseurs, dont le zouave Jacob, fameux à l'époque. Et grâce aux rémissions qu'octroyaient les maladies chroniques l'eus des instants d'illusion. Mais mon ami médecin, que nous fréquentions toujours, hochait la tête d'un air de mauvais augure. Un examen même superficiel lui révélait la présence du dangereux œdème.

Nous finîmes par échouer chez un jeune homéopathe. Celui-ci se prit de compassion pour cette condamnée pleine de talent et d'énergie, qui connaissait son mal grâce aux ouvrages techniques qu'elle avait lus et qui le regardait en face. Un soir il nous dit : « L'homéopathie ne réussit pas mieux dans ces cas que l'allopathie. Un seul homme, peut-être, ferait quelque chose. C'est mon maître, le docteur Encausse, plus connu sous le nom de mage Papus. »

Papus, le disciple de Philippe, ce Philippe qui avait fait la pluie et le beau temps à la cour du Tzar Nicolas avant que s'y leva l'étoile de Raspoutine... A vrai dire, Papus comptait autant de détracteurs acharnés que d'admirateurs !

mes chers lecteurs, avec les détails du traitement qu'il instaura. Mais ce fut à une résurrection que j'assistai. (Edème, galop du cœur et bien d'autres symptômes néfastes disparurent. Cilia se remit au travail avec une allégresse facilitée. Cette fois, notre ami le représentant de la médecine officielle en demeura bouche bée...

Qui me jettera la pierre si je reconnais qu'alors je ne faisais plus partie de l'armée des sceptiques !...

Donc, celle qui était devenue entre temps ma femme tirait bon parti de cette santé miraculeuse, sans se faire pourtant d'illusions sur sa durée. Un détachement s'était opéré en elle. Papus l'entretenait d'ailleurs souvent de l'au-delà, familièrement, comme d'un endroit où de bons amis nous attendent. Elle s'inclinait devant une volonté supérieure, n'ayant que cette faiblesse — qui était aussi une consolation — de demander à Dieu de ne pas survivre à sa beauté.

Au surplus, elle croyait sereinement que Dieu ne lui refusait pas ce qu'elle sollicitait, mais elle se gardait de se montrer exigeante. Et Papus la confirmait dans sa manière de voir.

Quelques lecteurs souriront sans doute, sceptiques. Je leur dédie en toute simplicité cette anecdote dont je garantis sur l'honneur l'exactitude.

Nous étions loin d'être riches. Notre mariage avait eu le double résultat de nous brouiller avec nos familles respectives, et le journalisme et la littérature sont peu prodigues à l'égard des débutants. En fin des deux fois, nous nous trouvâmes dépourvus du loyer à la veille du terme. Et Cilia dit : « Je n'ai jamais voulu demander d'argent à Dieu, mais à présent nous ne pouvons faire autrement. Il le comprendra... »

...Croyez-le si vous voulez, les deux fois un travail facile et bien rétribué me tomba du ciel, c'est le cas de le dire.

Puis le drame en vers que nous polissions depuis tant d'années fut enfin jugée par nous et par nos amis définitif. D'autre part Cilia avait eu d'autres pièces jouées, dont une tirée d'une nouvelle de Pierre Mille. Elle collaborait avec J.H. Hosny aîné. Le succès semblait à notre porte.

### Le Destin est maître...

Alors, un jour qu'elle était allée le consulter, Papus lui recommanda : « A propos, j'ai besoin de parler à votre mari. Dites-lui qu'il vienne me voir. » Puis il se reprit : « Inutile, je le rencontrerai. »

Et il me rencontra en effet le lendemain, non pas au bas de ma porte, mais dans un lointain quartier où m'amenaient un reportage... Impossible, humainement d'y avoir prévu ma présence.

— Cilia ne va pas mal, n'est-ce pas ? lui dis-je après les préambules d'usage.

Il poussa un soupir et me répondit : « Les esprits sont venus, l'autre nuit, me montrer son cliché brisé. Sa tâche est terminée ici-bas ; dans un mois, elle sera morte. J'ai vain le devoir de vous prévenir. »

Je restai cloué sur place, plus ahuri en somme que désespéré. Pour prophète qu'il fût, Papus s'était quelquefois trompé dans ses prédictions...

Hélas !... Trois semaines plus tard se déclarait une pneumonie — dont aucun médecin n'eût pu deviner d'avance la date —... Papus en voya son disciple mais refusa de venir. J'allais moi-même la chercher en vain.

— Ça me ferait trop de peine de la voir. Les esprits l'ont condamnée. Rien à faire. Laissez-moi tranquille ! me cria-t-il de derrière une porte.

La lutte contre la mort se poursuivait sans lui. Grâce au sérum de Doyen — Doyen avait été réquisitionné par Léon Bailly, alors directeur de l'Intransigeant — la pneumonie fut vaincue. Mais les toxines bloquèrent le rein et l'urémie fit son œuvre. Le mois finissait à peine...

Deux heures après que Cilia de Vylars eut rendu le dernier soupir, Papus se pencha sur elle pour accomplir le rite de la désincarnation, ainsi qu'il le lui avait maintes fois promis. Quand il eut terminé, il ne dit que deux mots mais d'un accent dont la résonance me poursuivit encore : « Pauvre petite ! »

Vous ne vous étonnerez pas non plus, n'est-ce pas, si, le moi suivant, j'étais devenu un spiritiste convaincu !... Ce qui m'advint dès lors fera l'objet d'un prochain article.

Gaston BERTHEY.

**Les membres de l'Association Egypte-Europe abonnés au journal, sont avisés qu'ils ont droit à des petites annonces gratuites**

### Résurrection...

Je ne voudrais pas vous ennuyer,

## UN PEU D'HISTOIRE

# Vieilles rues, vieux marchés de notre Capitale

par le Dr. ALFRED YALLOUZ

### ENTRE BAB ZOUELAH ET LA NOUVELLE PORTE

La partie comprise entre la porte Zouellah et la nouvelle Porte était appelée « le quartier des Penseurs ». Le principal édifice qui s'y trouvait était « La maison El Fardamieh », aujourd'hui connue sous le nom de « Maison Radouan bey ».

Plus en avant, on apercevait à droite une ancienne porte qui existait encore de nos jours, et qui communiquait à une ruelle appelée « La ruelle du Tribunal ». C'était l'ancienne porte de la Mosquée « Koussam ». La partie Ouest de l'emplacement de cette Mosquée, qui donnait sur Birket El Fil (l'étang de l'éléphant), a été incorporée à la Rue Mohamed Aly, ouverte par le Khédive Ismail. Quant à la Mosquée, elle fut construite par le Prince Koussoum, sous le règne d'El Nasser Mohammed Ibn Kalaoun, en 730 de l'Hégire (1329 de l'ère chrétienne). Plus en avant, on voyait la rue « Al Massamda », aujourd'hui la rue « El Henna ». A droite on rencontrait le Bain « Kattal El Sebba », (le tueur des lions), qui existe jusqu'à nos jours et qui est connu sous le nom de « Hammam El Magharbeline » (Bain des vainqueurs). Plus en avant, on voyait à gauche, « Hammam El Doud » (le bain des vers), connu jusqu'à nos jours sous le même nom.

Plus en avant, on rencontrait la ruelle d'Alep, — actuellement Rue Mourad bey, à la Nouvelle Helmieh — puis le Bassin d'Ibn Hiniss, que ce dernier avait construit en 647 de l'Hégire (1249 de l'ère chrétienne), pour servir d'abreuvoir aux bêtes de sommes. En traversant la ruelle d'Alep, on rencontrait à gauche, la Mosquée et la maison d'Almas construite par le Prince Almas, en 736 de l'Hégire. Cette Mosquée, qui existe encore, est connue sous le même nom.

Plus en avant, on voyait à droite les biens Hkr d'El Khazen, aujourd'hui Rue Nour El Zalam. L'Ecole El Bichirh, construite dans cette localité en 761 de l'Hégire (1359 de l'ère chrétienne), est devenue aujourd'hui la tombe de Sidi Nour El Zalam.

Dans la même direction on apercevait à gauche Hadret El Baquar, aujourd'hui Rue Al Mouzaffar, puis l'Ecole « Al Saadieh », créée en 715 de l'Hégire (1315 de l'ère chrétienne), et devenue aujourd'hui l'Asile des Mavrouilles. Plus loin, on voyait l'Ecole « Al Bondokdarieh », créée en 681 de l'Hégire (1285 de l'ère chrétienne), et devenue aujourd'hui « la Mosquée des puits ». Plus en avant la Maison du Prince Taz, aujourd'hui l'Ecole des filles de Sioufieh. Plus en avant et à droite, a été construit un siècle environ après Maqrizi, le Palais du Sultan Touman bey. Les Ottomans, qui conquièrent l'Egypte sous son règne, le crucifièrent à la Porte de Bab Zouellah.

Sur le même rang on rencontrait la tombe de Melek El Mouzaffar, un des Sultans de la dynastie des Mamelouks Bohairites, et qui fut tué par El Zaher Bibars Al Bondokdari. Dans l'ancien temps, ce quartier était un jardin donnant sur l'étang de l'éléphant, et dénommé « Moutan Saif Al Islam » (Jardin de l'Epée de l'Islam). Plus il devint un des quartiers les plus peuplés du Caire, et fut connu sous le nom de « Quartier Ibn El Baba ». Il existe encore de nos jours dans cette localité un bain connu sous le nom de « Bain Baba ».

A gauche de ce jardin, dans la direction de la Tombe de Sayeda Nafissa, on voyait successivement le jardin du Ministre « Ibn El Magharabi », puis celui de « Chagaret El Dorr », dans l'emplacement où se trouve aujourd'hui la coupole du même nom. Ces deux jardins communiquaient ensemble. Sur l'emplacement du Jardin « Ibn El Magharabi », il existe jusqu'à nos jours un bain connu sous le nom de « Bain Al Saïba ».

En face de l'Ecole Al Bondokdarieh, le spectateur rencontrait à droite l'Ecole Al Firkanieh, créée en 676 de l'Hégire (1272 de l'ère chrétienne), et le Bain « Al Firkan », récemment encore appelé Bain « Al Alfi ». (Voir la carte). Dans la même direction, et en traversant la Rue Saïba, on rencontrait à gauche la Mosquée de Sayeda Sakina, que Dieu l'ait en sa miséricorde — et la Tombe de Sidi Mohammed Al Asghar, cités par Maqrizi dans son ouvrage. En face, on voyait à droite le Bassin d'Al Gawi.

En se dirigeant en avant, le spectateur apercevait à gauche la coupole de Chagaret El Dorr, sous laquelle se trouve son tombeau. Chagaret El Dorr fut la première femme qui régna dans l'Islam ; elle monta sur le trône en 648 de l'Hégire. A côté de sa tombe, on voyait l'Ecole créée en 682 de l'Hégire (1281 de l'ère chrétienne), par Al Mansour Ibn Kalaoun, et transformée aujourd'hui en asile. Plus loin, on voyait la coupole sous laquelle Al Achraf Khalil fut inhumé après son assassinat. Al Achraf Khalil était le fils d'Al Mansour Kalaoun. Enfin, on aboutissait à la tombe de Sayeda Nafissa, entourée de plusieurs autres tombes de Khalifes fatimites et abbasides.

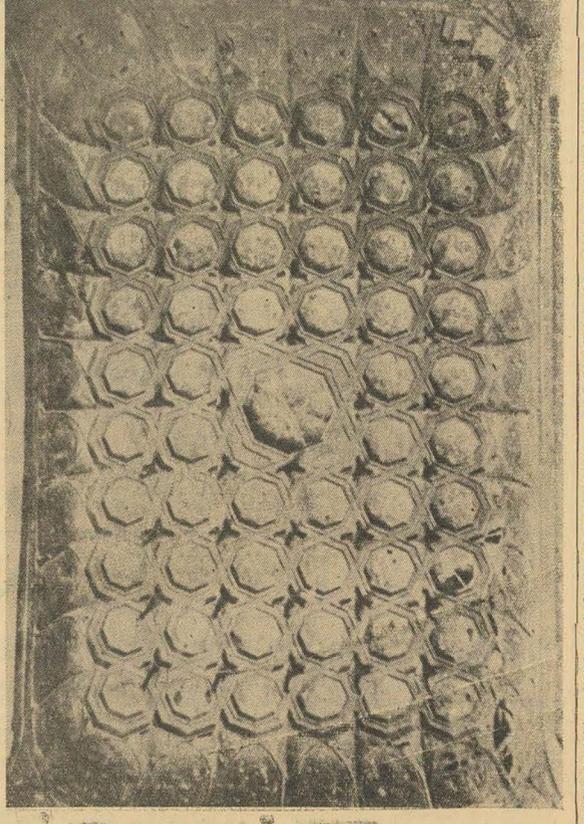
Quant à la route qu'on rencontre à gauche en sortant de Bab Zouellah, elle était connue du temps de Maqrizi sous le nom de « Rue Darb El Ahmar ». Dans l'ancien temps, elle servait de cimetière pour les habitants du Caire. Les principales anciennes rues situées à droite étaient « Haret El Ganissiah » — aujourd'hui « Darb El Ousiah ».

Au commencement de cette rue, se trouvait l'Ecole Mihmindarieh, instituée en 725 de l'Hégire (1325 de l'ère chrétienne). Quant à la rue elle-même, on en attribue l'ouverture à Yannis, un émirique du Khalife Al Aziz Billah Ibn El Mouezz, de la dynastie fatimite. La Mosquée où se faisait la prière des morts se trouvait en face de cette école. Al Maqrizi a rappelé que cette rue s'était confondue avec la rue « Al Hilaliah », signalée plus haut, et qu'elle était située en face de la rive de l'étang de l'éléphant.

En sortant de la Porte de Zou-

la Citadelle, sur les terrains d'Al Sawa.

En se dirigeant dans ces terrains, le spectateur voyait à droite en face de la Citadelle, la localité où se trouvait l'Ecole Al Achrafieh, fondée en 770 de l'Hégire (1369 de l'ère chrétienne) par Al Achraf Châban Ibn Hussein, qui voulut en faire le modèle du siècle, au point de surpasser en beauté celle de son oncle le Sultan Hassan. A cet effet, il importa les deux belles colonnes qui furent retrouvées dans les décombres, lors de la démolition de l'une des portes du Grand Palais



Panneaux de la porte du Palais Yachbat

ellah, dans la direction de la Rue Darb El Ahmar, on voyait la Porte Aydaghamch la Mosquée Akmach, connue sous le nom d'Abou Heiba, le marché des ovidés, la maille de Badr El Gamali, et enfin la ruelle conduisant à la Mosquée Aslam El Bahai. Venait ensuite le bain Aydaghamch, connu aujourd'hui sous le nom de Bain de Darb El Ahmar. En se dirigeant en avant, on arrivait au quartier El Tabbanine. Là, on voyait, à droite l'Ecole Om El Sultan (la mère du Sultan). Cette école, construite en 771 de l'Hégire (1370 de l'ère chrétienne), par Sit Baraka mère d'El Achraf Châban, contenait la tombe de son fils, El Achraf Châban, qui y a été inhumé après son assassinat.

A côté de l'Ecole Om El Sultan, on voyait une route se dirigeant vers le Sud : c'est le petit marché d'El Izz, connu aujourd'hui sous le nom de « Souk El Silah » (Marché des Armes).

La localité occupée par le Petit Marché d'El Izz était jadis utilisée comme cimetière pour les habitants du Caire qui résidaient à l'extérieur de la Porte Zouellah. Puis Izz El Dine Eibak, mari de Chagaret El Dorr y créa le marché et lui donna son nom. A l'intérieur de ce marché se trouvait à droite, dans la direction de la Citadelle, l'Ecole El Gai, créée en 768 de l'Hégire, 1360 de l'ère chrétienne). Plus loin, on voyait l'école et la tombe de Sawdoune.

En laissant derrière soi l'Ecole Om El Sultan signalée plus haut, et en se dirigeant en avant sur la route El Tabbanine, on voyait à gauche la Mosquée Aq Sangar Nassiri, construite par celui-ci en 727 de l'Hégire (1327 de l'ère chrétienne). Cette Mosquée, connue aujourd'hui sous le nom de Mosquée d'Ibrahim Agha, ou « Mosquée bleue », contient la tombe d'Ibrahim Agha et de son fils. Enfin, on aboutissait à la ruelle où se trouve la Mosquée Koussour, ruelle au bout de laquelle on rencontrait le bain qui se trouvait dans l'ancien temps, et qui est aujourd'hui connu sous le nom de « Hammam Bab El Wazir » (Bain de la Porte du Ministre). C'est là que prenait fin la route : elle aboutissait sur pied de

La première à gauche, aboutissait à « Bain El Zokakein » (aujourd'hui rue Sayeda), puis au quartier de « Saba Sakayat », où l'on voyait à gauche, presque à mi-chemin, le Bassin d'Al Doumiati, aujourd'hui dénommé Hod d'« Al Habibi ». Enfin on aboutissait au jardin de Kisan, devenu aujourd'hui le cimetière anglican. A droite, se trouvait la zone donnant sur le Grand Canal, et qui comprenait principalement le Jardin « Al Mahalli », où la fête de la coupe du Canal (fête de la crue du Nil) était célébrée sous les fatimites. Une immense tente de soie pure et de soixante-dix coudees de hauteur y était élevée, sur une superficie d'environ dix mille cinq cents mètres. Cette tente était appelée « Al Katoub » (la tueuse), car le jour où elle fut érigée pour la première fois à l'Ile de Rodah, un des ouvriers qui l'installait tomba du haut d'une colonne et mourut sur le champ.

Puis on rencontrait les terrains « Hkr d'Akbogha », et le pont « Al Sudd » situé sur le Grand Canal et aboutissant à la Rive Ouest, comme je le signalerai plus loin. Une partie du Jardin « Al Mahalli » est aujourd'hui dénommée « Guinéneh Kamiche » (Jardin de Kamiche).

(à suivre)

d'El Moneim, s'étendant dans la direction Ouest. A gauche, on y remarquait l'Ecole Kati Bay Al Mohammedi, et en face, l'Asile du même nom. Plus en avant, également à gauche, se trouvait l'Ecole Al Sarghatmach, puis la route aboutissant à la Mosquée qu'Ahmed Ibn Touloun avait édifée en 293 de l'Hégire (877 de l'ère chrétienne). A côté de la Mosquée, se trouvait la clinique médicale et la pharmacie créée par le même Prince ainsi que la maison du Principat. Maqrizi a raconté avoir vu lui-même la banque qui se trouvait au-dessus du Minaret de la Mosquée Ibn Touloun ; il a affirmé qu'elle était plus grande que celle que nous voyons aujourd'hui sur la coupole de l'Ismam Al Chafé. Vers le onzième siècle de l'Hégire, cette banque tomba et mit en ruine dans sa chute plusieurs habitations avoisinantes. La Mosquée était habitée par les Moghrabites. Quant à la barque, sa renommée reste proverbiale jusqu'à nos jours. D'autre part, quand le Khalife fatimite était de passage devant cette Mosquée, les juges et Ulémas le recevaient et des acrobates exécutaient d'étranges jeux de prestidigitation et de mouvements rapides sur des cordes spécialement tendues du haut du Minaret jusqu'à terre, et auxquelles des bobines étaient attachées.

Du petit marché Ibn Moneim, signalé plus haut, on aboutissait à Salihet Ibn Touloun puis à El Huda. Le visiteur apercevait à gauche la rue de Bir el Wazir (les puits des chauves-souris), où se trouvait la maison d'Ibn Al Firat. Plus en avant, on voyait la Grande Digue, aujourd'hui Rue Marassina. A gauche de cette digue se trouvait l'Ecole Sangar Al Gawi, et en face d'elle, le Palais de Bectomour Al Saqui, construit sur une partie de la Place de l'étang de l'éléphant, là où se trouve aujourd'hui le Bassin « Hod Al Marsoud ». Un peu en avant, on observait à gauche le mont Youchkan, sur lequel Al Saleh Nigm El Dine Al Ayoubi avait construit un édifice dénommé « Manara Al Kaloch ». Cet édifice servit de résidence au Khalife Abbasside ramené d'Arabie par Al Zaher Bibara Al Bondokdari, à la suite de la déchéance du Khalifat Abbasside de Mésopotamie.

En se dirigeant en avant, le visiteur rencontrait à droite, une partie de la Place de l'étang de l'éléphant. C'est là que fut érigée la Mosquée Lachine en 854 de l'Hégire (1451 de l'ère chrétienne), soit neuf ans après la mort de Maqrizi. A gauche, on voyait l'emplacement de « Darb El Fil » (Maison de l'éléphant), construite sur l'étang Kalfout par Karoun El Akhchi en 346 de l'Hégire (958 de l'ère chrétienne). Aujourd'hui, cet emplacement est dénommé « Hoche Ayoub ». Plus on traversait le pont qui était situé entre l'étang de l'éléphant et l'étang de Karoun, et l'on se trouvait en face du pont des Lions.

En se dirigeant en avant, le visiteur rencontrait à droite, une partie de la Place de l'étang de l'éléphant. C'est là que fut érigée la Mosquée Lachine en 854 de l'Hégire (1451 de l'ère chrétienne), soit neuf ans après la mort de Maqrizi. A gauche, on voyait l'emplacement de « Darb El Fil » (Maison de l'éléphant), construite sur l'étang Kalfout par Karoun El Akhchi en 346 de l'Hégire (958 de l'ère chrétienne). Aujourd'hui, cet emplacement est dénommé « Hoche Ayoub ». Plus on traversait le pont qui était situé entre l'étang de l'éléphant et l'étang de Karoun, et l'on se trouvait en face du pont des Lions.

En se dirigeant en avant, le visiteur rencontrait à droite, une partie de la Place de l'étang de l'éléphant. C'est là que fut érigée la Mosquée Lachine en 854 de l'Hégire (1451 de l'ère chrétienne), soit neuf ans après la mort de Maqrizi. A gauche, on voyait l'emplacement de « Darb El Fil » (Maison de l'éléphant), construite sur l'étang Kalfout par Karoun El Akhchi en 346 de l'Hégire (958 de l'ère chrétienne). Aujourd'hui, cet emplacement est dénommé « Hoche Ayoub ». Plus on traversait le pont qui était situé entre l'étang de l'éléphant et l'étang de Karoun, et l'on se trouvait en face du pont des Lions.

(à suivre)

Dr. Alfred YALLOUZ.



**COMMERCIAL BANK OF EGYPT**  
 Société Anonyme Egyptienne  
 FONDÉE EN 1920  
 Capital L.E. 1.200.000  
 Réserves L.E. 161.151.439

**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE**

**SERVICE SPECIAL D'ETUDES ET D'INFORMATIONS FINANCIÈRES**

Siège Social : ALEXANDRIE  
 3-5 Rue Adib — B.P. 613  
 Tél. 21847/24599  
 R.C. 3134

Siège au Caire :  
 3, E. Charwarby Pacha — B.P. 1533  
 Tél. 58558/76381/40300  
 R.C. 51361



Voici le « palais englouti dans l'oubli » qui devait illustrer le bel article du même nom dû à la plume de notre collaborateur M. Gaston Berthey, et paru dans ces colonnes la semaine dernière.

mancie, dont elle avait appris les principes comme en se jouant, et elle montrait une sagacité, une intuition extraordinaire dans l'interprétation des lignes de la main. D'autre part, tout occultiste, dès qu'il se trouvait en face d'elle, la traitait spontanément en initiée...

La pièce que nous écrivions, elle en avait reçu l'idée d'un rêve, après avoir vu jouer à la Comédie Française « Rome vaincue », par Second-Weber. Puis elle avait trouvé à la Bibliothèque Nationale des documents sur l'Inde Antique qui confirmaient, qui précisaient l'idée. Et un ami commun m'avait présenté à elle qui cherchait un jeune poète pour écrire à deux ce drame en vers. Il y eut, à notre rencontre, à l'indissoluble collaboration qui s'en suivit, comme une sorte de prédestination. Aussi fûmes-nous très frappés quand, plus tard, un spiritiste nous déclara que nous avions été frère et sœur en une existence antérieure et que nous devions fatalement nous retrouver en celle-ci.

### Vers le spiritisme...

Je donne ces détails pour expliquer l'ambiance extraordinaire dans laquelle je vécut durant plusieurs années et qui m'amena, pour ainsi dire par étapes, au spiritisme que je devais pratiquer plus tard sous le foute de la douleur.

Nous travaillions ensemble depuis quelques mois, et déjà fleurissait en secret l'idylle qui aboutit à notre mariage, lorsque Cilia fut prise de malaises répétés. Elle consulta plusieurs médecins, dont un de mes amis intimes que j'allai voir le lendemain pour lui demander d'un air détaché : « Est-ce grave ?... Tu sais, je collabore avec elle. Alors j'aurais intérêt à savoir à quoi m'en tenir. »

Il fut pris au piège. Ne soupçonnant pas que d'autres liens m'atta-

# Les Arts

## Reflexions sur la musique

### Un peu d'anatomie en musique

par ENRICO TERMI

Tout le monde a une voix quelconque, nous dit le musicologue, bonne ou mauvaise, forte ou faible, étendue ou restreinte, juste ou fautive; le plus souvent juste et peu étendue, mais enfin une voix, c'est-à-dire la faculté de produire quelques sons. Il s'agit de voir si ces sons ont un caractère musical, et si leur étendue permet à l'exécutant d'aborder une partie du chant en chœur ou en soliste, indépendamment des qualités psychiques qui caractérisent une nature musicale.

Celles qui, par une dénomination inexacte on appelle les cordes vocales, sont effectivement des *anches*, car ce sont des lames vibrantes et élastiques qui forment le bord de la glotte et qui tantôt permettent et tantôt interceptent le passage de l'air. Par leur tension variable elles déterminent la vitesse des vibrations d'où dépend la hauteur du son, dont le timbre est ensuite modifié puissamment par la conformation, qui diffère selon les individus du palais, de la trachée-artère, des fosses nasales, etc. C'est de cette conformation et de la longueur des anches que dépend le fait d'avoir ou de ne pas avoir une voix, dans le sens réel que lui donnent les musiciens.

Il est assez rare qu'un entrepreneur des études de chant si on n'a pas une voix. Au temps révolu du « bel canto », période glorieuse de l'opéra italien, où la musique était littéralement au service de la voix humaine et où, en conséquence de l'immense demande de « voix » qui existait sur le marché musical, il suffisait d'avoir une certaine étendue, à peine suffisante pour tenir un rôle secondaire d'opéra, pour s'établir « chanteur ».

Aujourd'hui les qualités requises d'une voix humaine sont nombreuses et complexes. Depuis la période romantique (Schubert, Schumann, Brahms, etc.) les récitals de chant se multiplient et concurrencent le grand virtuose, violoniste ou pianiste. Il ne suffit pas, pour exécuter un programme de récital que la voix d'un chanteur soit étendue et assez forte pour être entendue du poulailler. Il faut que cette voix ait un timbre agréable et qu'elle ait les qualités naturelles *anatomiques* qui en font un instrument de musique ayant les mêmes qualités qu'on exige d'un bel instrument à cordes ou d'une clarinette bien fabriquée.

La formation d'un musicien exécutant requiert, au point de vue des qualités anatomiques, à peu près autant de qualités dans les organes employés que dans la mécanique d'un instrument. Paganini disait qu'il faut un athlète pour dompter un violon : en effet la plupart des grands exécutants sont d'une force musculaire peu commune. Il faut jouer, pour résister à l'entraînement qu'exige la connaissance complète des principaux instruments de musique, pour pouvoir donner le maximum d'effort que comporte l'exécution d'un vaste répertoire, pour donner les « fortissimi » et la vitesse requise dans certains passages, d'une force musculaire et nerveuse exceptionnelles. La vitesse elle-même est une qualité physiologique naturelle : erreur profonde de croire que par l'entraînement on par de longues études tout le monde puisse arriver à jouer des triples croches dans un mouvement rapide.

Chacun de nous a son plafond, et non seulement dans les exercices de l'esprit; au même titre qu'un homme intelligent peut se trouver

dans l'impossibilité de faire des hautes mathématiques, un musicien, si psychiquement doué qu'il soit, peut ne pouvoir apprendre à jouer honnêtement d'un instrument. Il suffit que ses nerfs, et surtout les tendons des articulations de ses doigts ou les muscles de ses lèvres n'aient pas l'aptitude voulue pour procéder avec souplesse et vigueur aux mouvements requis par la technique. Dans tous les conservatoires il existe des piocheurs, de malheureux élèves qui, animés de la volonté que donne la foi, travaillent des six et huit heures par jour les passages de tel concerto qu'ils n'arrivent jamais à jouer aussi proprement que d'autres qui le font sans le moindre effort. Leur infériorité anatomique est une insurmontable entrave : ils ont touché à leur plafond qui les maintient dans les couches inférieures où leurs tendons rebelles les gardent despotiquement.

On s'est souvent demandé à quoi tient la rareté des joueurs de cor chromatique, ou cor d'orchestre. Un bon « corniste » se paye très cher, et il en manque partout. La raison en est simple : dans la plupart des conservatoires il y a un certain nombre d'inscrits au cours de cet instrument, mais au bout d'un certain temps, une ou deux années d'étude, le nombre diminue rapidement : aux examens de diplôme il en reste une quantité négligeable par rapport à la demande. La plupart ont passé au cours de trompette ou de trombone parce que le joueur de cor doit avoir une con-

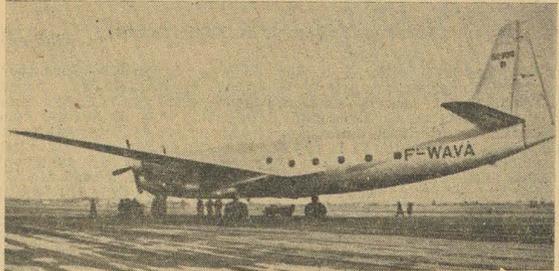
formation spéciale des lèvres et des dents incisives, sans laquelle l'élève ne pourra jamais donner que les notes du registre du centre, et le timbre des sons émis n'aura pas cet admirable velouté, cette expression mystérieusement pathétique qui nous charme à l'orchestre. Il en est, dans des proportions réduites, de même pour l'embouchure du hautbois ou de la flûte. *Songez que la lèvre humaine est commandée par dix-neuf petits muscles extrêmement mobiles*; il suffit peut-être qu'un des dix-neuf ne s'adapte pas parfaitement à la pression habituelle qui donne l'émission à ces instruments pour que le son en soit aigrelet et revêché.

Tout ceci, évidemment, est décourageant pour les adolescents qui, se trouvant des aptitudes musicales bien caractérisées se sentent une irrésistible vocation pour le conservatoire. Mais si les insuffisances anatomiques dont je viens de parler décourageront les candidats pianistes ou cornistes, il leur reste encore à conquérir la meilleure part de cet art divin qui nous vient d'Apollon. Au lieu de devenir de médiocres exécutants, ils peuvent devenir des « musiciens » dans l'acception la plus vaste du terme par des études musicologiques : théorie, histoire, analyse et critique, raffinement du goût en se formant dans la mémoire une vraie et propre anthologie musicale. Cela vaudra mieux que de jouer du hautbois ou du cor avec des mauvaises lèvres, ou de hurler des airs d'opéra pour le malheur des invités et des voisins. Enrico TERMI.

## L'AVIATION

### LE PLUS GROS AVION DU MONDE

La Société Nationale de Construction Aéronautique du Sud-Est vient d'annoncer qu'un long courrier français de haute classe du poids de 70 tonnes, construit dans ses usines, a commencé ses essais sur la base de Toulouse. Les pre-



miers de ces essais ont été pleinement satisfaisants. On peut escompter que, sauf imprévu, le SNCASE 2010 — formule qui identifie l'appareil — pourra être mis en service dans quelques semaines par la Compagnie Air-France.

Avec ses 70 tonnes, ce long courrier sera le plus important du monde. Il dépasse nettement les 36 tonnes de l'Avro Tudor II, les 37 ton-

nes du Handley Page Hermès IV, les 38 tonnes du Douglas DC 6 et du Lockheed Constellation et même les 60 tonnes du Boeing Stratocruiser. Et son apparition prochaine, trois ans à peine après la longue et terrible épreuve traversée par la Fran-

ce, constituera une démonstration de la vitalité de l'industrie Aéronautique française.

Le S.E. 2010 est un quadrimoteur. Il est équipé de 4 moteurs de 3.500 CV, les hélices sont à quatre pales simples. Son envergure est de 48m,950. Sa longueur de 39m,634. Sa hauteur de 13m,500. Son poids de 70.000 kgs.

La capacité des réservoirs à essence est de 31.400 litres. L'aile est sensiblement médiane à grand allongement, contenant des réservoirs structuraux. La cabine est étagée avec conditionnement d'air par générateur. Le réfrigérant est assuré par un dispositif thermique. Le train est tricycle avec les roues principales jumelées.

Le poste d'équipage est aménagé pour cinq hommes travaillant ensemble. La cabine pilote comprend un poste double côté à côté équipé de sièges réglables.

La cabine est aménagée avec des installations qui pourront se transformer selon les besoins des passagers sur les différentes lignes. Les places assises pourront se transformer en couchettes et réciproquement. L'espace laissé aux voyageurs est nettement supérieur à celui qu'on trouve sur les autres longs courriers. Et l'on sait que c'est là un des plus importants facteurs de confort.

L'aménagement du compartiment des passagers sera modifié selon les lignes. Les cabines, abondamment éclairées par de larges baies, sont parfaitement climatisées et insonorisées. L'éclairage de nuit est assuré par un plafonnier central et par des liseuses individuelles.

La vitesse de croisière du S.E.2010 est de 466 km-heure à une altitude de 4.500 à 6.000 mètres. Ce qui revient à dire que la distance Paris-New-York via Santa-Maria serait couverte en 18 heures, compte tenu d'un arrêt de 42 minutes à Santa-Maria, avec une charge payante de 5.450 kg, soit 52 passagers couchés et 1.400 kgs. de fret.

Aux essais, commencés depuis un mois, l'appareil a fait la démonstration de la bonne efficacité des gouvernes et de la facilité des manoeuvres de décollage et d'atterrissage. C'est dire que, dans peu de temps, il prendra son envol vers les continents lointains, précèdeux témoignage des efforts de l'aéronautique française.

Pierre LORME.

# Les Sciences

## La syphilis doit disparaître

### Affirme le Prof. GOUGEROT

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

« La syphilis n'est pas incurable. Non seulement nous savons parfaitement la soigner aujourd'hui, mais c'est sans doute un des maux contre lesquels nous possédons les armes les plus puissantes. A tel point que l'on peut s'étonner de ce que la syphilis n'ait pas, déjà, disparu de la surface de la terre. Mais cela sera certainement, quand on aura la volonté de le faire, car, la syphilis doit, et peut, très vite, devenir une « maladie historique », au même titre que la peste ou le choléra pour les pays tempérés... »

Le professeur Gougerot, qui répond ainsi à notre enquête, a connu la syphilis alors qu'elle était mal jugulée par des traitements insuffisants. Car le professeur Gougerot est le doyen de fait de la Faculté : sa barbe fleurie en fait foi, si l'éclat de son regard et la vivacité enjouée de ses gestes le démentent. C'est en 1902 que le professeur Gougerot est entré à l'hôpital Saint-Louis comme externe de l'illustre professeur Alfred Fournier, et depuis lors il y étudie les diverses manifestations de maladies de peau, la lèpre, la syphilis, dont il est un des grands spécialistes mondiaux.

La grande médication d'attaque contre le mal est aujourd'hui sans conteste la pénicilline, nous le répétons. Le médicament du génial sir Alexander Fleming a remplacé avantageusement les arsénicaux, parfois dangereux et toujours délicats à employer. La pénicilline a permis des guérisons miraculeuses et nous promet de vaincre définitivement la syphilis.

Toutefois, le traitement de la syphilis par la pénicilline appelle deux remarques capitales. La première est qu'il doit toujours être patiemment prolongé. Traitement d'attaque, la pénicilline jugule bien le mal rapidement, mais il est indispensable qu'elle soit complétée par un second traitement, « de consolidation », au bismuth, qui doit être répété périodiquement pendant des années.

Car il n'existe pas, pour la syphilis, de réaction biologique qui permette d'affirmer, à coup sûr, la réalité d'une guérison définitive absolue. Ce qui oblige à poursuivre le traitement jusqu'à ce qu'on suppose tout risque de rechute écarté.

Le progrès le plus évident que l'on puisse espérer désormais dans le traitement de la syphilis, indique le professeur Gougerot, est précisément la découverte d'un tel test — perfectionnement par exemple de la réaction de Bordet et Wassermann — qui soit un critère absolu de guérison.

« Car si l'on prend aujourd'hui, comme nous l'avons fait à Saint-Louis, 1.000 malades bien traités, et consolidés pendant deux à quatre ans, et qu'on les soumette à tous les tests imparfaits de guérison dont nous disposons actuellement, ils semblent tous cliniquement et humoralement guéris. Mais si l'on cesse le traitement de consolidation, un, deux ou trois d'entre eux vont recidiver, contagiant leur conjoint, leurs enfants, démontrant ainsi que leur guérison n'était qu'apparente... »

L'école française de syphillographie est partagée en deux clans sur ce point. Les plus hardis déclarent que ces deux ou trois cas de rechute sont négligeables.

Les autres, dont le professeur Gougerot, estiment au contraire qu'il est indispensable de poursuivre le traitement de tous par écartés ces quelques rechutes. Le traitement de consolidation ayant prouvé qu'il est une assurance efficace contre tout réveil possible du mal.

D'autant plus, indique le professeur Gougerot, que les travaux entrepris un peu partout dans le monde, et principalement aux U.S.A., permettent d'espérer que nous serons bientôt en possession d'une réaction spécifique de la guérison, qui mettra tout le monde d'accord et apportera aux malades le bénéfice d'éviter plusieurs années de traitement.

\*\*\*

La seconde remarque est non moins importante : elle provient du danger que représente l'accoutumance du microbe de la syphilis, le tréponème, à la pénicilline. C'est une règle générale que les virus apprennent à se défendre contre tout médicament, lorsque celui-ci, notamment, est introduit en quantités trop faibles dans les premières cures.

Le microbe apprend à lutter, se transforme, devient « chimio-résistant », et donne naissance à une race qui sait résister victorieusement. C'est là un danger que l'on a rencontré avec tous les médicaments anti-syphilitiques antérieurs à la pénicilline : mercure, arsénicaux bismuthiques... On combattra cette tendance à la résistance en donnant, au départ des doses d'attaques fortes, qui tuent le microbe avant qu'il ait eu le temps de se défendre, et en n'employant pas la pénicilline à tort et à travers pour n'importe quelle maladie.

Le danger est plus grave dans le cas de la syphilis que pour toute autre maladie. Car, qualifiée de façon absurde de « maladie honteuse », la syphilis est un mal que l'on répugne à avouer, et que trop souvent encore des craintifs tentent de soigner par leurs propres moyens en absorbant la pénicilline par voie buccale, par petites doses; celles-ci, loin de guérir la maladie, l'endorment, la transformant en mal chronique, beaucoup plus difficile ensuite à traiter.

Le même phénomène s'est déjà produit pour la biennorrhagie : les sulfamides, voici dix ans, étaient

un remède puissant et rapidement efficace contre le mal qui, dans 90 ou 95 o/o des cas, cédaient au médicament. Aujourd'hui, elles ne guérissent plus que dans 25 o/o à peine des cas. Car l'habitude prise par certains — et certaines — de se soigner seuls avec quelques comprimés de sulfamides pris de façon non médicale pour cacher leur mal a fait naître des races de gonocoques résistants aux sulfamides. Ces races se transmettent d'un individu à l'autre, tant et si bien que le médicament pourrait bientôt être totalement inutilisable.

Fort heureusement, précise le professeur Gougerot, la pénicilline est également très efficace contre les biennorrhagies. Et des travaux récents, faits aux Etats-Unis et confirmés en France, ont permis d'établir de nouveaux tests de guérison qui, s'ils ne sont pas encore absolus, constituent cependant un grand progrès.

« Les biennorrhagies anciennes, latentes, endormies et non guéries par des traitements trop faibles, représentent toujours un grave danger. Contre certaines, la pénicilline

elle-même ne peut plus rien, et l'urologiste doit intervenir sur ces « repaires » avec les armes puissantes de l'électro-coagulation... »

Quoi qu'il en soit, grâce aux efforts du ministère de la Santé publique, il est certain aujourd'hui que les maladies vénériennes sont en voie de disparition. Pour aider à cette disparition, un grand effort de prophylaxie reste à faire. Il est surtout indispensable d'ôter définitivement l'absurde qualificatif de « maladies honteuses » qui leur reste encore trop souvent attachées.

Le professeur Gougerot nous citait la conversation qu'il entendit dans le salon d'une grande famille du Brésil, où l'on parlait de « sa » syphilis de façon très tranquille, devant les enfants, exactement de la même façon qu'on parle chez nous d'une grippe. Nous n'en sommes pas encore là, et c'est dommage, car la syphilis ne disparaîtra que si elle est toujours soignée rapidement et de façon efficace par un traitement au grand jour. Alors seulement elle pourra devenir une « maladie historique », pour le plus grand bien des générations futures.

## Une nouvelle perspective de la psychiatrie

### L'hygiène mentale appliquée à l'industrie s'avère très fructueuse

La psychiatrie a eu des résultats si heureux dans la liquidation de conflits d'ordre émotionnel surgissant parmi leurs employés que de grandes compagnies industrielles américaines ont ajouté des psychiatres à leur personnel médical pour aider les gens normaux à conserver leur normalité et à rester sur la brèche. Ces psychiatres pratiquent plutôt une sorte de médecine pré-

ventive envers les personnes normales qui manifestent quelque disposition aux maladies mentales. Tous les jours, dans leur bureau, défille la foule des gens calmement désespérés, les hommes et les femmes « presque » heureux que le fardeau de leurs troubles émotionnels paralyse cependant et qui sèment autour d'eux l'insécurité et le souci, maladies beaucoup plus contagieuses que le rhume ordinaire.

Ces firmes industrielles sont ainsi devenues des genres de laboratoires pour une chose entièrement nouvelle en fait de soins médicaux : l'hygiène mentale à la portée de tous, et non plus, comme au bon vieux temps, pour les aliénés seulement, ou les rares privilégiés qui pouvaient se payer une psychanalyse longue et coûteuse. Ces compagnies sont également un terrain d'action pour la médecine psychosomatique. Dans la pratique, celle-ci implique l'emploi de la psychiatrie pour détecter les causes véritables des maladies allant des migraines et des troubles gastriques à l'asthme, en passant par le diabète et même les maladies de cœur.

Les psychiatres de ces firmes considèrent leur tâche comme étant surtout médicale. Jusqu'à présent, une grande partie de la psychiatrie appliquée à l'industrie se préoccupait surtout d'aider les administrateurs à désoler les personnes émotionnellement incapables, à déterminer les aptitudes et à servir de guide aux avancements. Les médecins de la « E.I. du Pont de Nemours », de l'« American Cyanamid Company » et de la « Metropolitan Life Insurance Company » s'opposent à l'emploi de la psychiatrie pour cette discrimination. « Si la tâche que vous accomplissez en rejetant toutes les personnes ayant des problèmes émotionnels est assez bonne d'un certain côté, disent-ils, vous pourrez vous flatter de n'avoir à votre service que des personnes qui sont normales, mais vous pourrez aussi avoir repoussé du même coup les personnes douées d'un certain génie inventif, comme vous pourrez avoir éliminé des hommes dont la maladroite volonté de puissance aurait pu faire faire à votre maison de grands pas en avant. »

Les psychiatres de ces compagnies appliquent pas de psychanalyse orthodoxe, mais traitent habituellement un malade en trois ou quatre visites, l'adressant, le cas échéant, à qui de droit pour des soins médicaux plus appropriés. Un examen physique minutieux par le département médical de la compagnie a lieu avant toute chose, parce que quelques psychiatres sont d'avis que les périodes de début de la tuberculose, de la syphilis et du cancer se manifestent d'abord par des états d'anxiété. En s'occupant des centaines de personnes qui visitent quotidiennement leurs bureaux, les psychiatres ont retenu ces 4 leçons :

« Si vous voulez transformer une personne émotionnellement malade en un cas chronique, dit l'un des psychiatres de la du Pont de Nemours, dites-lui : Vous êtes nerveux; vous avez besoin de repos. » Des malades qui avouent être malheureux parce qu'ils ne sont pas adaptés à leur travail seront loin de se trouver mieux s'ils sont transférés ailleurs. Un homme est rarement malade à cause de son

travail; ce sont plutôt ses réactions émotionnelles envers les personnes et les choses qui l'entourent qui le rendent tel.

Les accidents d'usines n'arrivent pas par hasard. La plupart des accidents surviennent aux instables émotionnels, à des ouvriers littéralement « voués » aux accidents et qui, dirait-on, les provoquent.

Lorsqu'une fois, une compagnie subit une série d'accidents dans une de ses installations, la direction appelle un de ses psychiatres. Celui-ci trouve un groupe d'ouvriers nerveux, maniant malaisément des matières dangereuses, alors que dans d'autres sections, les mêmes matières étaient manipulées sans le moindre danger par d'autres ouvriers. A la fin d'une semaine de recherches, le psychiatre découvre la cause du trouble : le contremaître de l'installation. Celui-ci, un instable, avait fait de ses relations avec les hommes un véritable gâchis, ayant recours à des trucs habiles et à des intrigues pour les soumettre. Lorsque le contremaître fut guéri, le taux d'accidents dans cette installation baissa comme par enchantement.

Les accidents ne sont pas toujours dus aux contremaîtres. Dans certains cas sur cinq, on les doit, prétendent les psychiatres, à des ouvriers « enclins » aux accidents. Pour le psychiatre de la « Metropolitan Life Insurance », « l'accident n'est qu'une façade, le symptôme d'un trouble émotionnel, temporaire ou permanent ». La tâche du psychiatre de la compagnie est de découvrir l'ouvrier « enclin » aux accidents avant que ceux-ci n'aient eu lieu. Les psychiatres recommandent généralement aux contremaîtres et aux administrateurs de traiter les ouvriers « enclins » aux accidents, ainsi, du reste, que les autres instables, « comme s'ils étaient normaux ».

« Quelqu'un qui cause beaucoup de tort au contrôle des maladies mentales, a déclaré un psychiatre, c'est l'administrateur bien intentionné, qui prétend jouer le rôle d'un psychiatre et traiter ses subordonnés comme des « cas » au lieu de les traiter en gens normaux, auxquels il devrait demander une journée complète de travail. »

## Deux nouvelles gripes

Un communiqué de l'organisation mondiale de la santé, a annoncé que le docteur Lépine, de l'Institut Pasteur de Paris, et le Dr. Muller, de l'Université de Leyde, avaient réussi à isoler le virus de la grippe.

« D'autre part, le docteur Dujaric de la Rivière, sous-directeur de l'Institut Pasteur, opérant sur des prélèvements de malades d'autres régions, a réussi à isoler un troisième virus mais virus encore inconnu, qui n'est ni le virus A ni le virus B et dont les travaux d'identification se poursuivent. »

Ainsi, la lutte entreprise par l'Institut Pasteur aboutit déjà à des résultats substantiels : il semble qu'aux deux virus déjà connus (de A, qui sévit sur la Hollande, est d'ailleurs plus dangereux que le B) s'ajoute ce troisième virus qui sévit surtout dans la région parisienne.

Comme l'épidémie est internationale la lutte l'est également. Outre l'Institut Pasteur, les laboratoires de Londres, ceux de Rome, font des recherches analogues et se communiquent les résultats obtenus. L'épidémie est en général bénigne, mais un Français sur cinq n'en est pas moins — ou n'en a pas été moins — atteint.

Le psychiatre d'une compagnie étudia le comportement de malades qui avaient été transférés parce que leur travail ne leur convenait pas, et conclut que les transferts résolvaient bien peu de déséquilibres. Pour rendre heureux une demi-douzaine d'employés, un contremaître les transféra du service de nuit à un travail de jour. Alors, tout le monde devint malheureux. La direction trouva que le groupe qui avait été transféré était celui qui était le plus mécontent de l'usine. Le syndicat se plaignit que le transfert avait négligé les droits d'ancienneté et constituait, en fait, une prime à un travail mal exécuté. Le psychiatre trouva, de son côté, que les hommes transférés devenaient de plus en plus difficiles à manier.

« Vous en faites des enfants gâtés », dit-il à la direction. En fouillant ses dossiers, il découvrit que près des 90 o/o des troubles émotionnels ne devaient pas du tout du travail. De cinq malades qui se plaignaient un jour de leur travail, chacun avait un problème personnel éprouvé à résoudre, qui n'avait rien à voir avec son métier. L'évasion vers un nouveau poste est souvent une évasion loin de la réalité. Lorsque la peur, l'anxiété ou la honte soulevées par des problèmes domestiques ont été dissipées, les employés, après tout, s'adaptent parfaitement bien à leur tâche.

L'application de la psychiatrie à l'industrie américaine constitue la plus grande expérience du temps de paix en hygiène mentale des masses. De cette expérience naîtront des influences qui modifieront la science médicale, de sorte que les médecins s'attacheront surtout à découvrir les vraies causes des maladies physiques. Cette expérience aura sans doute des répercussions sur les relations entre mari et femme, entre parents et enfants. Aux milliers de personnes à demi heureuses, produits hybrides de notre civilisation, l'hygiène mentale donnera certainement une chance de mettre à profit leurs capacités et leurs talents innés, pour le plus grand bien de la communauté.

(D'après « Collier's »).

## DAVID ADES & SON

### NOUVEAUTES

#### LAINAGES, SOIERIES,

#### Cotonnades, articles de blanc,

#### Tissus d'Ameublement

#### Popelines pour chemises

#### et pyjamas.

#### Vaste choix de draperies anglaises

### LE CAIRE

RUE EL AZHAR - RUE EMAD EL-DINE

### ALEXANDRIE

RUE MOSQUEE ATTARINE

R.C. 57408

MARQUE DÉPOSÉE

**FARES ELCHARK**

Pur thé de Ceylon

La Boisson d'hiver par Excellence

EMPAQUETE PAR

EGYPTIAN COMMERCIAL IMPORT & EXPORT Co.

A. HEMSI, MAMDOUH EL GHERIANI & Co.

ALEXANDRIE LE CAIRE

8 Rue Tewfik Alexandrie 11 Rue Malika Farida

Tél { 28802 28502 20460

R.C.A. 26180 R.C.C. 61446

# Chronique financière

**L'AFFAIRE DE LA VENTE DE L'OR PAR L'AFRIQUE DU SUD A UN COURS SUPERIEUR AU TAUX OFFICIEL DU FONDS MONETAIRE. — LES REACTIONS DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — L'INTERDEPENDANCE DES MARCHES. — LE PRESIDENT TRUMAN ET LE PACTE DE L'ATLANTIQUE. — LA BAISSSE DES MARCHES AMERICAINS ET L'OPINION DU PRESIDENT. — NOS MARCHES DES VALEURS. — LA BANQUE MISR. — LA COMMERCIAL BANK. — L'ACTION FONCIERE. — LA TRANSPORT & ENGINEERING. — LA PRIVILEGEE DELTA LIGHT RAILWAYS ET L'AFFAIRE DES « COUPONS RAILWAYS ». — LES HELIOS. — LA OILFIELDS.**

Nous avons relaté dans notre chronique de la semaine écoulée la vente d'un lot important d'or par l'Afrique du Sud, à un taux supérieur au cours officiel de l'or et qui est de 35 dollars l'once d'or fin. Cette vente a été effectuée au taux de dollars 38.50. Nous avons donné à cette transaction, apparemment insignifiante, tous les développements qu'elle méritait.

La presse financière du monde entier a largement commenté cette opération, étant donné ses répercussions monétaires sur le taux des devises, et notamment sur la parité du dollar par rapport à l'or.

Le Fonds Monétaire International s'est occupé sérieusement de la question, justement à cause de ces graves répercussions.

Nous avons donné dans notre précédente Chronique Financière, les précédents qui ont encouragé l'Afrique du Sud à effectuer cette opération, à un taux supérieur à celui imposé par le Fonds Monétaire, aux Etats membres du Fonds. En effet, les transactions en or qui ont eu lieu entre certaines colonies françaises et belges, avec leur Métropole, ont eu lieu à des taux également supérieurs au cours officiel.

## Les Réactions du Fonds International

Un porte parole du Fonds Monétaire International a déclaré d'abord, que s'agissant d'or destiné à des buts industriels, le Fonds ne soulèverait pas d'objection à la mesure annoncée par l'Union Sud Africaine. Il convient d'ailleurs d'observer que cette dernière ne paraissait pas avoir interrogé le Fonds. Mais comme elle s'efforce d'obtenir un emprunt en dollars auprès de l'Export-Import Bank, il était peu probable qu'elle songeait à une mesure à laquelle le Fonds aurait fait une opposition réelle.

Toutefois, après sa première et officieuse autorisation de principe, le Fonds s'émute. Il semble qu'il serait difficile, après l'infraction Sud Africaine, de s'opposer à d'autres infractions de ce genre, provenant d'autres pays producteurs dans le monde, en particulier le Mexique.

Aussi, Reuter nous informait, en cours de semaine, que le Fonds Monétaire International vient d'adresser au Gouvernement Sud-Africain une énergique demande de précision, au sujet de la décision prise par ce dernier, de mettre en vente certaines quantités d'or semi-raffiné, à des prix de faveur.

Les milieux bien informés estiment que la note du Fonds recommande l'abandon pur et simple de la mesure, le désir du Fonds étant déterminé par la volonté d'éliminer l'or des marchés noirs et de neutraliser les facteurs qui pourraient conduire à la dépréciation des devises basées sur l'étalon-or.

## Interdépendances des Marchés

A la suite de la forte baisse des marchés américains, survenue la semaine écoulée, tous les marchés mondiaux avaient effectué des reculs plus ou moins prononcés, y compris nos marchés égyptiens. Mais à la suite d'un certain redressement, les autres marchés se sont maintenus ou stabilisés à leur niveau actuel, sans effectuer d'importants mouvements.

Notre marché du coton, à la suite de quelques demandes particulières sur nos cotons, a fait montre de beaucoup de fermeté et a enregistré une hausse assez sensible.

Quant à notre marché des valeurs, il continue à faire preuve de lourdeur.

## Le Pacte de l'Atlantique

On ne peut dire que cette lourdeur est en relation directe avec certains facteurs politiques, mais il est évident que, dans l'ensemble, le capital tient compte des facteurs politiques en présence.

L'annonce de ce pacte avait fait naître beaucoup d'espoir, mais les difficultés surgies dans la suite, du fait que la législation des Etats-Unis ne permettait pas au pouvoir exécutif de s'engager dans une alliance spécifique pouvant entraîner les Etats-Unis dans une guerre, sans consulter le Congrès.

Néanmoins, en fin de semaine, le Président Truman a déclaré qu'il y a simplement divergence sur les modes d'exécution du pacte Atlantique, non sur son principe.

## La Baisse des marchés américains

Aussi, évoquant la dernière baisse et faisant allusion aux prévisions fort pessimistes auxquelles elle a donné lieu, le Président a déclaré que l'économie américaine ne risque aucun danger immédiat, et que la baisse survenait, non seulement à un événement normal et prévu, mais qu'il était aussi attendu et souhaité. Qu'enfin la baisse était désirable et recherchée.

E n'effet, on ne doit pas perdre de vue que le Président avait, à maintes reprises, mis en garde les américains contre les dangers de l'inflation. Il avait préconisé des mesures et présenté des législations pour assurer le contrôle de certains prix pour enrayer la hausse laquelle est certainement préjudiciable aux exportations de l'Amérique. (Voir notre point de vue dans notre précédente chronique).

## Notre marché des valeurs

Les Emprunts Nationaux n'ont pas donné lieu à d'importants écarts.

Les deux nouveaux emprunts gouvernementaux (à l'occasion de la défense de la Palestine) ont été traités à P.T. 10050 le 3/0/0 et à P.T. 1000 le 21/2/0/0.

Les valeurs de Banque et de Crédit ont subi la lourdeur générale.

La Banque d'Athènes reste figée aux cours de 50,5, 51 et 52 P.T. avec très peu de transactions.

La Banque Misr dont nous avons relaté les difficultés avec le Fisc continue à reculer, terminant la semaine à 1850 contre 1868.

La Commercial Bank revient à 292 après avoir fait 297. Notons que cet établissement dont les comptes vont être bientôt publiés, pourrait payer un dividende auquel on ne s'attendait point, en regard aux circonstances que le pays a traversées durant son exercice de 1948.

Le Crédit Alexandrin cote P.T. 605, la National Bank of Egypt P.T. 3650 et la Land Bank 836 et la Fondatrice Land 5500. L'action Foncière est à 2640, plutôt faible à cause des difficultés qui surgissent en ce qui concerne le paiement de certains coupons, qui dénotent qu'il s'agit de titres de provenance étrangère.

Dans les Eaux, la Jouissance Eaux du Caire cote 1624.

C'est la Transport and Engineering qui a, dans le compartiment des Transports, marqué le plus d'activité relativement à tous les autres. De nombreuses transactions ont été conclues à des cours variant entre P.T. 570 à P.T. 622. Elle termine au cours de 608-610, ferme.

La Priv. Delta Light Railways se ressent du procès des « Scripts » où on lui réclame de forts arriérés. Il semble que le Rapport de l'expert est fort accablant et confirme la thèse de porteurs de ces « coupons Railways ». Aussi, a-t-on traité ces coupons aux cours de P.T. 0,11 à P.T. 0,14, des paquets de mille ayant été échangés.

L'Anglo American Nile cote 450, la Suez Ime 4050, la Shipping 380 venant de 424. Disons que l'activité de cette entreprise est fort reconfortante et que l'on s'attend à un coupon qu'on estime entre P.T. 20 à P.T. 30. Le recul du titre ne trouve donc aucune justification plausible.

Dans les Valeurs Foncières on cote en fin de semaine :

L'Aboukir Company à P.T. 239, la New Egyptian 207, la Sidi Salem 385, la Kom Ombo 592, cependant que la Fondatrice est offerte dans les P.T. 3900 sans contre-partie, la Sheikh Farid cote P.T. 568, l'Union Foncière 1026, la Fond. Gharbiéh 176.

Les Helios, dans les immobilières, font preuve de lourdeur, l'action cote en fin de semaine P.T. 1990 contre 2030 et la Part 3490 contre 3606. On a l'impression que les résultats de l'exercice ne sont pas favorables et que les distributions de dividende s'en ressentent, surtout pour la Part de Fondateur.

Al Chams cote 930, la Siouf 600 et la Delta 295.

Dans les Industrielles la Oilfields est en train de perdre tout le profit acquis des récentes découvertes de nappes de pétrole. Il est vrai que sur les marchés étrangers, les Valeurs de pétrole baissent, certains prix de pétrole sont réduits. On cote la Oilfields en fin de semaine P.T. 435 contre 450.

La Frigorifique cote 1990, la Sait 358, la Filature Nationale 2180, le Papier 710, la Tricotage 690, la Priv. Sucreries 515, la Fondatrice Sucreries 1310, la Viticole 730, l'Eastern 1470, le Cinéma 350, Studios Al-Altam 205, la Gerco 595, la Jute 730, la Plastics 389, la United 210, la Clothing 440, l'Egrogene Misr 1036, la East Cy. 548, la Ciurel 1126, la Mining 1034, la Port-Said 570, lse Emballages Economiques 240, la Presse et Dépôts 2026, la Filature Misr 2108, la Sico 780, la Delta Trading 1290, la Rice Mills 585, la Kafr el Zayat Cotton 2026, la Sucrerie ord. 890, la Fibres Textiles 540, la Cohenca 670, la Chemla 375, la Nile Textile 770, la Bolanachi 270, et la Copper Works 1115.

## ECHOS

Sté. An. du WADI KOM OMBO. — Un porteur d'action Kom-Ombo, M. Samy bey Fanous, a assigné en date du 10 février cri, la société anonyme de Wadi-Kom-Ombo devant le Tribunal de Commerce du Caire, demandant à ce qu'il soit dit par droit, que les avantages concédés aux Fondateurs de la Société, tels que stipulés dans les articles 31 et 34 des Statuts, doivent être réduits dans la proportion des augmentations du Capital social qui a passé de L.E. 300.000 à L.E. 1.800.000, soit au sixième de la part actuelle des Parts de Fondateurs dans la distribution des bénéfices. Le demandeur a également mis en cause le Ministre des Finances esq... L'affaire a été fixée au 26 février cri.

LHUMAIN.

## Les traités d'établissement

(Suite de la Page 1)

Le roulement a pour but de rejeter hors des frontières l'étranger qui est entré irrégulièrement sur le sol égyptien.

Cette mesure intervient au moment où l'étranger pénètre sur le territoire sans passeport régulier, ou si, le permis de séjour étant expiré, il continue néanmoins à séjourner dans le pays sans autorisation. Il ne faut pas confondre cette dernière mesure avec l'expulsion qui peut être prise contre tout étranger qui a pénétré en Egypte même très irrégulièrement.

L'expulsion, contrairement au roulement, comporte de plus, quelquefois, des sanctions pénales.

L'expulsion est donc une mesure beaucoup plus grave.

Par une déclaration unilatérale annexée à la Convention de Montreux, le Gouvernement égyptien a proclamé :

« L'abolition des capitulations entraînant la suppression de toutes les restrictions au droit du Gouvernement Royal égyptien d'expulser les étrangers se trouvant sur le territoire de l'Egypte, il n'est pas cependant dans les intentions de ce Gouvernement, d'exercer durant la période transitoire, son droit d'expulsion à l'égard d'un étranger justiciable des Tribunaux mixtes qui aura résidé en Egypte pendant au moins cinq années, ni de lui refuser l'accès du territoire égyptien s'il l'a temporairement quitté, sauf dans l'un des cas suivants :

« a) s'il a été condamné pour un crime ou pour un délit punissable de plus de trois mois d'emprisonnement ;

« b) s'il s'est rendu coupable d'activités de nature subversive en portant atteinte à l'ordre public ou à la tranquillité, la morale ou la santé publiques ;

« c) s'il est indigent et à la charge de l'Etat.

« Le Gouvernement Royal égyptien se propose en outre d'instituer une Commission Administrative Consultative dont fera partie le Procureur Général près les tribunaux mixtes en vue de faire examiner par elle le cas échéant les contestations au sujet soit de l'identité ou de la nationalité de la personne dont l'expulsion est envisagée soit de la durée de son séjour en Egypte soit de l'existence des faits sur lesquels l'expulsion est basée. »

Jusqu'à ces mesures d'expulsion ont été assez rares.

Mais qu'advient-il à l'expiration de la période transitoire ?

Le droit international reprenant son empire, le Gouvernement aura, en cette matière, un pouvoir discrétionnaire. Cependant l'arrêté d'expulsion pourra être annulé par le Conseil d'Etat pour excès ou détournement de pouvoirs.

L'étranger pourra toutefois solliciter du Ministre de l'Intérieur une révision de son cas. Il pourra bénéficier, ainsi, d'un sursis à l'exécution de la mesure.

Des traités entre Etats peuvent restreindre les cas d'expulsion à des faits graves, ils peuvent prévoir l'obligation de prévenir préalablement l'Etat intéressé ou de permettre à l'expulsé de se justifier.

Une expulsion abusive ou brutale peut parfois provoquer des représentations diplomatiques ou des mesures de rétorsion.

Aussi, serait-il sage de restreindre cette mesure à des cas spécifiquement déterminés par une loi et d'instituer à la fin de la période transitoire une Commission spéciale siégeant au Ministère de l'Intérieur présidée par un Magistrat par devant laquelle l'expulsé pourra faire valoir les raisons qui militent contre son expulsion.

Nous aborderons dans notre prochain article le problème des traités d'établissement.

I.R.F.  
(1) Voir nos numéros précédents des 31 janvier et 7 février 1949.

## Considération sur la prochaine saison estivale

Notre dynamique directeur du Tourisme nous promet des changements radicaux pour nous distraire et nous soigner cet été. Depuis des séjours en montagne, Sinaï ou Mokattam ou Ataka ; des cures radio actives à Helouan, à Sohna et Meina House (dont les eaux ressemblent dit-on à celles de Vittel) jusqu'aux plages fleuries d'Alexandrie, de Port-Fouad, Agami et Mirsa Matrouh, sans oublier Ras El Bar ; avec installations luxueuses et parfois modestes, ce dernier qualificatif est laissé à l'appréciation personnelle de chacun.

Tout cela pour que les Egyptiens puissent se déplacer à leur aise lorsque viennent les mois sans R... ou sans air, l'orthographe est controversée.

Dès que les agences de voyages X ou Y commencent à faire circuler des notes expliquant qu'on aurait tort de s'adresser ailleurs que chez elles, car chacune d'elles a des tuyaux pour voyager à meilleur compte que chez l'autre, les familles sont toutes en émoi et les femmes surtout commencent à faire des projets, selon un rite millénaire, car ce sont elles qui prennent des décisions justes, utiles et économiques.

Les familles de tous les pays, voyagent souvent par groupes, généralement composés de deux bipèdes de sexe assortis formant ce qu'on appelle un couple, auquel s'adjoint souvent un quadrupède sous forme de chien, à moins qu'ils ne soient entourés d'une portée plus ou moins brillante appelée enfants.

En voyage, signe des temps, c'est toujours la femme qui commande. Maîtresse à son bord après Dieu, dans la toiture ou le compartiment, elle décide de l'heure du départ, l'arrêt pour déjeuner, du choix de l'Hôtel, etc. L'homme, absolument superflu n'est qu'une commodité, pour prendre l'essence, payer les billets, etc., dont l'absence ne changerait rien aux vacances, d'ailleurs un homme aimable avec une voiture est une denrée courante qu'on peut se procurer n'importe où.

Ces migrations périodiques de citadines, suivies de leurs citadins respectifs posent un problème délicat au savant qui se penche sur l'étude des femmes.

Que vont-elles chercher si loin, parfois à des centaines de kilomè-

tres ? Un climat plus chaud ? Assurément non puisque Le Caire à cette époque, bat toujours le record du thermomètre. Une nourriture plus abondante ? L'hypothèse est peu vraisemblable, car elles n'ont pas dû oublier les menus étiqués de l'an dernier.

Un endroit mieux approprié aux besoins de la reproduction ? Certains auteurs ne nous citent-ils pas l'exemple des canards, et des cailloux ?

Alors ?

A mon humble avis, on ne doit tenter d'établir aucune assimilation entre le phénomène du départ en vacances et les migrations d'oiseaux ou de sauterelles. Ce serait même en vain qu'on chercherait une analogie avec les voyages de certains mammifères tels que les écureuils, qui, nous disent les naturalistes (Encyclopédie Larousse), se déplacent par troupes n'hésitant pas à traverser les fleuves, et transformement en radeau des morceaux de bois ou d'écorce, sur lequel ils se laissent pousser en déployant leur queue au vent.

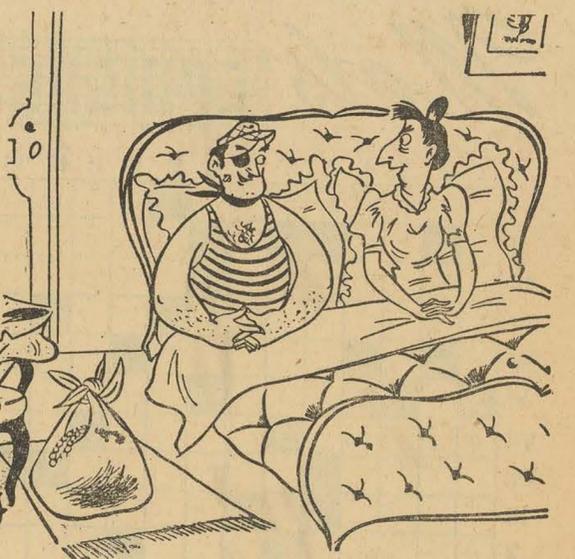
Les hommes aussi franchissent en vacances des rivières ou des lacs mais ils se servent de voiles ou de rames.

En somme, on part pour changer, voilà tout. Fernand SUARES.

## Economie et technique

Par un échange de lettres en date du 26 janvier le gouvernement français et le gouvernement des Etats-Unis ont conclu un accord conformément aux dispositions de l'article 5 de l'accord de coopération économique du 28 juin 1948 par lequel le gouvernement français autorise la vente de 19.800 tonnes de graphite de Madagascar au gouvernement des Etats-Unis.

Le gouvernement français autorise la sortie de ce produit pour un tonnage annuel maximum de 3.000 tonnes métriques nettes. Ce tonnage a été fixé en tenant compte des besoins de la consommation intérieure et du commerce d'exportation de la France.



— Mais qu'avez-vous trouvé ? Je ne peux pas encore croire...  
— Je vais vous le prouver. Vous connaissez, je pense, le truc très connu pour fermer une porte à l'intérieur par l'extérieur ? Le procédé habituel consiste à placer dans l'anneau de la clé un gros poinçon formant levier, attaché d'une ficelle. La ficelle passe sous la porte, et la porte est fermée. On tire la ficelle, la pression du poinçon fait tourner la clé, le poinçon tombe et est attiré au dehors sous la porte. Vous pouvez vous servir aussi d'un crayon avec une ficelle attachée à un bout. Premier point.

« Ensuite, dans la grille de la cheminée, j'ai trouvé les restes d'une cartouche de fusée qui avait dû être reléguée à une mèche assez longue. Ce qui a fourni le temps nécessaire à la comédie auprès de vous et la détonation que vous avez entendue. Dans le pardessus de Crowther, accroché dans le vestibule, nous avons trouvé un sien-cieux qui s'adaptait au revolver de Mrs. Crowther.

« Cela vous suffit-il ? Il tua sa femme, alluma une cigarette pour fournir de la fumée, une cigarette à sa femme, car il avait tout prévu — un peu trop, en fait — alluma la longue mèche dont il avait probablement chronométré d'avance la combustion, ferma la porte, vous demanda de monter avec lui... et vous savez le reste.

— Mon cher, dit le détective, tout est parfaitement clair maintenant, que vous avez découvert ces nouvelles preuves. Mais pour l'amour du ciel, qu'est-ce qui a bien pu faire naître tout d'abord vos soupçons ?

— La cigarette encore fumante, dit l'inspecteur. C'est là que Crowther a été trop malin. Sans cette cigarette, il aurait probablement échappé à tout.

— Je regrette beaucoup. Généralement, pourtant, je passe pour pas trop bête... mais je n'y suis pas du tout. C'était une Abdulla, n'est-ce pas ?

— D'accord ! Mais c'est lui qui l'allumée. Sa femme était déjà morte. Le mégot était parfaitement propre. Et Mrs. Crowther mettait toujours du rouge sur ses lèvres.

## UN CONTE

# LE CRIME PARFAIT ?

Un plan magnifique ! Personne ne pouvait rien soupçonner et le fait qu'il serait mis à exécution pendant que Ross Whibrow, le célèbre limier, serait dans la maison était une précaution de plus. Car, comment imaginer qu'un homme serait assez fou pour assassiner sa femme sous les yeux mêmes du premier détective du monde ?

D'ailleurs, ceci n'était qu'un facteur supplémentaire de sécurité : le plan était déjà à toute épreuve. Pas un des invités de la maison n'avait la moindre idée que Temple Crowther désirait la mort de sa femme après cinq années de bonheur conjugal. La cause étant ignorée, l'effet n'apparaîtrait pas : jamais suicide plus flagrant n'aurait été mis en scène et tous donneraient à la tragédie, pour inexplicable qu'elle parût, sa valeur nominale : la mort volontaire. Le plan était vraiment magnifique.

Pendant deux secondes, on n'entendit rien, puis une détonation retentit.  
— Mon Dieu ! Elle l'a fait ! Elle l'a fait ! cria Temple Crowther. Elle s'est tuée ! Oh ! Mon Dieu !

Il se jeta de tout son poids sur la porte qui trembla, mais ne céda pas. Au bruit, plusieurs des invités monterent l'escalier en courant, demandant ce qui se passait.  
— Ma femme ! cria Crowther, elle s'est tiré un coup de revolver !

Il se jeta de nouveau sur la porte, aidé du détective ; les gonds sautèrent enfin et le battant tomba dans la chambre avec fracas.

Jessica Crowther gisait sur le tapis persan, devant sa table coiffeuse, un revolver à crosse de nacre dans sa main droite, un trou rond, très net, à la tempe.

— S'il vous plaît, que tout le monde sorte ! dit Ross Whibrow, qui releva la porte contre le chambranle.

Machinalement, il nota que la clé était dans la serrure et que la porte avait bien été fermée. Presque sans y penser, il remarqua l'odeur de la poudre et de la cigarette, à moitié consumée, fumant encore dans un cendrier. Tout était parfaitement en ordre : les fenêtres étaient fermées et verrouillées à l'intérieur.

Crowther, l'air hagard, leva la tête.  
— Mais pourquoi a-t-elle fait cela ? dit-il d'une voix entrecoupée, pourquoi ?

— Toute ma sympathie, mon pauvre vieux ! dit Whibrow, sincèrement attristé. L'enquête vous l'apprendra probablement.

vers l'escalier avec Crowther, et, montant à l'étage supérieur, s'arrêta à la porte de la chambre de la jeune femme.

— Jessica ! appela son mari, ouvrez la porte !  
Il saisit la poignée.

— Elle est toujours fermée, murmura-t-il. Pourquoi ne répond-elle pas ?  
— Mrs. Crowther ! appela Whibrow.

— Ouil, depuis deux ans environ. Il n'y avait pas de ménage plus heureux que le sien. Je ne comprends pas pourquoi elle s'est tuée... Crowther est également stupéfait. Pendant le dîner, elle a été étonnante d'esprit ?

— Bon... dit l'inspecteur. J'ai probablement la maladie du soupçon, mais... attendez ! Savez-vous quelles cigarettes fume Crowther ?

— Ross Whibrow le regarda, les sourcils levés.  
— Ouil, bien sûr, des Players. Pourquoi ?

— Le mégot dans la chambre... vous êtes sûr qu'il fumait encore quand vous avez réussi à entrer ? Quelle marque fume... fumait Mrs. Crowther ?

— Des Egyptiennes, des Abdullas, je crois. Mais qu'est-ce que vous allez chercher, inspecteur ? Il n'y a là aucun mystère, sauf ce qui a provoqué le suicide. J'étais là moi-même, juste à ce moment !

— Eh bien, je ne suis pas d'accord, répartit l'autre. Je ne crois pas à un suicide. Il y a un détail qui ne colle pas.

— Vous êtes fou ! Voyons, Crowther et moi avons entendu le coup ! La porte et les fenêtres étaient fermées de l'intérieur, nous avons enfoncé la porte ! La cigarette fumait et je l'ai éteinte ! Mrs. Crowther avait le revolver à la main et était tombée morte : il y avait encore dans l'air une odeur de pou-

dre... qu'essayez-vous de fabriquer ? Un meurtre mystérieux ?

— Ouil, quelque chose comme cela. Ainsi que je vous l'ai dit, il y a une petite chose qui me surprend, et je suis étonné que vous ne l'ayez pas remarquée.

— Je vais examiner cette chambre au peigne fin ! Et ne dites rien de tout cela à Crowther. C'est probablement lui qui l'a tuée.

Ross Whibrow le regarda, ahuri, et, tout à coup, se mit à rire.

— Ça, par exemple, je veux bien être perdu ! C'est la chose la plus drôle que j'aie entendue depuis longtemps ! Vous avez perdu la boule, je crois ! Et me tenez-vous pour un secret complice ?

— Oh non ! Je crois, votre histoire ! le policier. Vous avez reçu de la poudre dans les yeux, c'est tout naturel. Mais veuillez m'excuser. A tout à l'heure.

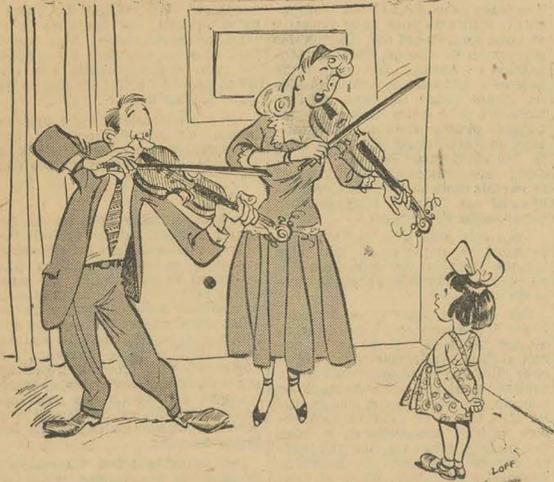
Il monta, laissant derrière lui un détective fort amusé de ses prétentions. Vingt-cinq minutes plus tard, il redescendit et entra au salon. Passant devant les invités effarés, il alla droit à Crowther.

— Temple Crowther, dit-il, je vous arrête pour avoir volontairement assassiné votre femme et je vous prévins que tout ce que vous direz pourra être utilisé contre vous.

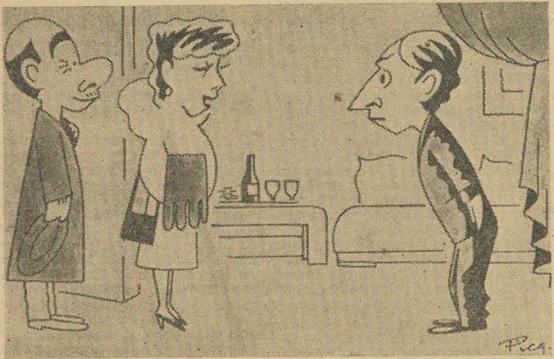
— Voulez-vous être assez bon pour vous expliquer ? demanda un peu plus tard le détective. Tous les hôtels étaient partis, atterrés, ainsi que Crowther entre deux agents, protestant énergiquement contre l'accusation.

— Naturellement, vous n'avez rien soupçonné parce que vous ne vous attendiez à rien de suspect, mais je dois avoir, moi, un caractère particulièrement méfiant, je suppose. Et pourtant, je n'ai commencé à douter qu'après avoir remarqué quelque chose de si évident, de si naturel, qu'elle en était presque invisible. Mes soupçons éveillés, j'ai examiné la chambre très soigneusement et j'ai alors décou-

De L'HUMOUR... La VOIX de l'ORIENT ...à L'AVENTURE



Maman. — Dis-moi, qui joue mieux... papie ou mamie ?
Elsie. — Jacha Heifetz !



— Puisque vous m'avez juré de rester sage, j'ai pensé que je pouvais aussi bien amener mon mari...

Mots Croisés

Grid for crossword puzzle with numbers 1-13 and letters I-XIII.

HORIZONTALEMENT
1) Ecorche et sale souvent. Le bleu va chercher celle du polygone. — III) La fin du Consulat. Succède à chérie quand le feu s'éteint. — III) A qui les tire pourrait s'appliquer un adage de Virgile. Mélanger d'un produit vivifiant. — IV) Prise dans l'autre sens, elle ferait un canibalisme de celui qui la mange. Début d'un refrain. — V) Victime d'un accident d'aviation. Provoquait des bagarres. — VI) Dans le conseil d'une mère spartiate. Homme de métier. — VII) Tendue par le précédent. Porte-bonheur. Pronom. — VIII) Fixe solidement. Fait dire des bêtises. — IX) Reprit goût à la vie. Peuvent embrasser et bien étreindre. — X) Avec mesures. Suffit pour contenir le feu. Rivière. — XI) Terrible en 70-71. La geisha s'y prosterna. On y rencontre l'ange et le loup. — XII) Frappé par un Saint. Une femme à histoires. — XIII) Note. Donne le grand frisson. Mars en Grèce.

CINÉMAS

Ça s'est passé à Hollywood

Harpo et Croucho Marx nient tous deux d'avoir voulu se suicider. Du moins, en écrivant, je peux témoigner de la vérité de cette déclaration. Personnellement je peux assurer que ni l'un ni l'autre, n'a voulu mettre fin à ses jours. Mais quelques heures auparavant, de sales rumeurs avaient circulé que l'un des frères ou bien tous les deux, n'étaient plus parmi nous. Ces étonnantes rumeurs venues d'Hollywood me fascinent continuellement, dans un sens plutôt morbide.



Une photo de Michèle Morgan prise cet été à Rome lors des prises de vues de « FABIOLA ».

Charles Boyer triomphe à New York dans « LES MAINS SALES »

Le sex-appeal mâle de l'écran, malgré ses soixante ans — ou à peu près — vient de remporter sur les planches du Mainsfield Theater son plus grand succès dans sa carrière de séducteur en interprétant « Les Gants Rouges », pièce tirée de l'oeuvre du pontife de l'existentialisme, J.P. Sartre (Les mains sales). Le public américain était venu en masse assister à la première pensant qu'une pièce portant un tel nom, ne pouvait être qu'une virulente attaque contre le communisme. Mais ils désenchantèrent, car tout en ne montrant pas partisan du communisme, J.P. Sartre, n'est pas non plus son adversaire. Mais il se défend criant « traditi-

coups de savate du règne de la féodalité française.
\*\* \*
Souvenez-vous que je vous avais dit de prêter un peu d'attention à cette rumeur qui disait que U.I. était à la recherche d'une vedette encore inconnue pour jouer le rôle de l'héroïne Eskimo dans « Arctic Manhunt » ?
Carole Thurston a été choisie pour ce rôle.
C'est pas exactement une vedette mais elle est encore une inconnue dans le domaine du cinéma.

CANCANS HOLLYWOODIENS : Joan Crawford et Greg Bautzer se sont de nouveau reconciliés et je crois que c'est peut-être pour la dixième fois... Jane Wyman sera aussi dans le champ de la comédie dans « Career Girl » film de la Warners... Sylvia Sydney sera la principale partenaire de Clark Gable dans « Any Number Can Play »... Virginia Grey et Dick Quine, ex-ami de Susan Peters, se sympathisent énormément... « Jolson Sings Again » coûtera quelques 2.000.000 de dollars de moins que « The Jolson Story »... Wally Beery menace de se retirer de l'écran avec 1500 dollars comme pension mensuelle qu'il peut retirer à tout moment... Fred Astaire a ajouté trois antennes à son étoile racée... Peggy Cummins et Barrister Tonino Grassi filent leur romance en Italie... Ne parlez pas sur un mariage Jennifer Jones—Dave Seiznick avant que Jennifer n'ait terminé « Madame Bovary »... Ce tremblement de terre fit craquer et brisa la maison de Frankie Sinatra pour une valeur d'au moins 15.000 dollars.

Fabiola

C'est avec la plus vive impatience que le public parisien attend la première de « Fabiola » ce film français tourné en Italie et qui coûta quelque 2 milliards de lires. L'énormité de cette somme, une mise en scène d'une richesse et d'un faste inouis, les noms de Michèle Morgan — qui revient au cinéma français après un long séjour à Hollywood — et de Henri Vidal, deux des plus grands noms de la cinématographie française, une pléiade de vedettes, de décorateurs et de metteurs en scène font de ce film un des « events » les plus attendus de la saison.



Les deux interprètes de « FABIOLA » Henri Vidal et Michèle Morgan 'qui parait actuellement à Paris'.

RIONS...

Humorous text and illustrations including: 'En pleine nuit, dans un quartier de Cologne...', 'Ah ! si tu avais faim... Enfin, passe pour cette fois.', 'Alors, Baptiste, pour s'excuser : — Je demande infiniment pardon à monsieur le Marquis...', '— Et c'est pour ça que vous me disiez : « Viens, on va pêcher... »', '— Etait-ce une raison pour crier : « Heil Hitler ? »', '— Eh ! Si j'avais appelé « Au secours ! », seriez-vous venus aussi vite ?', '— Ne pourriez-vous frapper avant d'entrer, mon garçon ? En voilà des façons...'

GRAND CONCOURS DOTÉ DE NOMBREUX PRIX

L'HOMME ET LA... TERRE

Vivait, jadis, dans l'Orient des légendes, un grand roi qui adorait sa fille, belle comme le jour, et qu'on appelait : « Buisson de perles ». Or, il advint qu'atteinte d'un mal mystérieux, « Buisson de perles » se laissa mourir de langueur. Le roi désolé s'enferma dans sa tour et ne voulait voir personne. Un fakir força la consigne et lui dit : « O Roi, me donneras-tu ce que je veux si je te rends ta fille ? — Parle ; tu auras tout ce que tu voudras. — Prête-moi le meilleur coursier de tes écuries et donne-moi la terre que je pourrai parcourir du lever au coucher du soleil. — D'accord, fit le roi. » Et quelques passes magnétiques ranimèrent « Buisson de perles ». Notre fakir enfourcha alors le plus fougueux étalon des haras de Sa Majesté, et galope que galopperas, à coups de cravache et d'éperons, tant et si bien que le cheval s'abattit raide mort. Le fakir cupide n'est pas satisfait du terrain coquis ; il reste encore quelques heures de jour et il se met à courir à perdre haleine, tant et si bien, qu'épuisé, lui aussi, il roule moribond. On transporta le cadavre au palais. « Qu'a-t-il gagné par tant de cupidité, dit le roi ? — Sire, répond un vieux ministre, il a pourtant gagné quelque chose. — Et quoi ? — Sire, il a bien gagné... » Complétez la réponse du ministre. Voilà le problème !

Toute réponse devra être accompagnée du bon de participation, que vous trouverez au bas de la page, ainsi que d'une P.T. en timbres poste, et envoyer à l'adresse suivante :

« LA VOIX DE L'ORIENT » (Section Concours)
c/o Association Egypte - Europe
5, rue Kasr el Nil, Le Caire

Voici la liste de nos primes auxquelles viendront s'ajouter d'autres, et qui seront exposées au Siège de l'Association Egypte-Europe, pendant toute la durée du concours :

- Une radio portable de Luxe, ECKO Princesse, offerte par la Maison AZIZ BOULOS, valeur L.Eg. 22.
Un parfum Picot de Luxe, offert par PHARMA-CIENTA, valeur L.Eg. 7.50.
Un coffret Max Factor Hollywood, offert par les distributeurs : VITTA & CO.
Une belle boîte de Poudre « Revillon » de France, offerte par la Maison HOMSY & CO.
Un « flask » de Cognac « Coutanseaux » accompagné d'une bouteille de Cognac « Coutanseaux » Aîné, offerte par la Maison HEWGILL & CO.
Un fiasco de deux litres « Chianti Ancilli », offert par la Maison I. ALHADEFF.
Une boîte de cigares « Karel I », offerte par la Maison I. ALHADEFF.
Une bouteille d'Eau de Cologne « Spring », offerte par la Maison BENISH & CO.
Trois disques « Polidor », offerts par la Maison PAPA ZIAN.
Trois boîtes de 100 cigarettes « Extra-Fine », offertes par la Maison NESTOR GIANACLIS.
Trois diners gratuits, offerts par TABARIN.

BON DE PARTICIPATION

Form with fields for Réponse, Nom, Adresse.

CINEMA Rivoli AIR CONDITIONNÉ TEL. 77249 IN CINECOLOR Red Stallion ROBERT PAIGE NOREEN NASH TED DONALDSON SUCCÈS SENSATIONNEL DE GERALD SHAW

Good Scotch Whisky JOHNIE WALKER BORN 1820 — STILL GOING STRONG AGENTS: MACDONALD & CO., CAIRO - ALEXANDRIA JOHN WALKER & SONS, LTD., DISTILLERS, KILMARNOCK, SCOTLAND

VOUS SEREZ SERVI ET TRAITÉ comme un invité à bord d' AIR FRANCE LE CAIRE : Direction Régionale — Agence Aérogare 2, Midan Soliman Pacha — Tél. 79913-4-5 Agence imm. Shepherd's — Tél. 45670 ALEXANDRIE : Agence, 3 Rue Fouad Ier — Tél. 21257 et toutes Agences de voyage reconnues.